

BILAN
de la société nationale
de programme
Radio France

Année 2004

SOMMAIRE

1	-	Structures	5
2	-	Diffusion et réception des programmes	9
3	-	Programmation	12
		1. Evolution des programmes	13
		2. La création radiophonique.....	20
		3. La diffusion musicale.....	24
		4. Fourniture de programmes.....	34
		5. Relations avec les autres sociétés nationales de programme (RFO, RFI...).....	35
		6. Coopération avec les Radios Francophones Publiques	35
		7. Coproductions internationales	35
4	-	Nouvelles technologies, multimédia	35
5	-	Publicité et parrainage	40
6		Audiences	45
7	-	Annexes	49

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a auditionné le mardi 13 septembre 2005, à l'occasion de l'examen du bilan 2004 de Radio France, M. Jean-Paul Cluzel, président-directeur général de la société, accompagné de ses proches collaborateurs.

Cet exercice a été marqué pour la cinquième année consécutive par une situation financière équilibrée, les comptes de la société affichant un résultat net comptable de 0,87 M€ contre 0,25 M€ en 2003.

Le chiffre d'affaires (527,3 M€ contre 505,9 M€) a progressé de 4,2 %, avec notamment une redevance en hausse de 3,7 % (469,2 M€ contre 452,2 M€) et des recettes publicitaires (publicité classique et parrainage) en augmentation de 12,3 % (40 M€ contre 35,6 M€).

Les charges d'exploitation ont, pour leur part, augmenté de 2,9 %.

L'information a occupé une place particulièrement importante dans les programmes des chaînes en raison des événements de portée internationale et nationale qui ont marqué l'exercice. De nouvelles orientations ont par ailleurs été insufflées dans les différentes grilles de programme de la société au cours du deuxième semestre : outre le renforcement général des informations avec un développement donné à l'actualité internationale et économique, un accent tout particulier a été mis sur la diversité culturelle accompagnée d'une meilleure représentation des composantes de la société française, que ce soit à travers la mise en place de nouvelles émissions, les sujets abordés ou encore à travers la politique d'invitation sur les antennes. Un rajeunissement des stations a par ailleurs été recherché avec l'introduction de nouvelles émissions destinées aux publics jeunes (notamment sur France Inter) et la programmation en plus grand nombre d'émissions et séquences ouvertes aux auditeurs et internautes.

Le Conseil a constaté que Radio France avait dans l'ensemble respecté les obligations de programme inscrites à son cahier des missions et des charges et répondu aux missions spécifiques qui lui sont dévolues.

La chanson d'expression française est restée majoritaire dans les programmes de variétés de la société pris dans leur ensemble, même si le taux de diffusion des titres français sur France Bleu et le Mouv' s'est amoindri.

S'agissant de la création musicale, les œuvres d'origine nationale ont continué d'occuper une place privilégiée sur France Musiques. Le nombre de créations diffusées sur la chaîne musicale ainsi que le nombre de commandes passées par la société à des compositeurs a cependant légèrement progressé.

Enfin, dans le domaine de la création radiophonique, le volume de fiction est resté stable sur France Inter. Il s'est légèrement tassé sur France Culture et sur le réseau France Bleu.

En matière de diffusion, l'exercice 2004 s'est essentiellement caractérisé par l'ouverture sur le réseau France Bleu de trois micro locales à partir de l'extension d'antennes existantes : à Evreux sur France Bleu Haute Normandie, à Toulon à partir de France Bleu Provence et à la Roche-sur-Yon sur France Bleu Loire Océan. Au terme de l'année, la société disposait de 2358 fréquences dont 2275 fréquences en service et 83 fréquences en attente de mise en service.

Enfin, Radio France s'est attachée à promouvoir ses programmes et ses services sur les nouveaux supports de diffusion et plus particulièrement sur Internet à travers la création de trois nouvelles webradios thématiques consacrées au sport et à la culture.

A l'occasion de son audition, le président de Radio France a évoqué les principaux chantiers à venir de la société : le redressement des audiences de France Inter et de France Info par un renouvellement significatif des programmes de ces deux stations ; les efforts portés sur les études et la communication avec notamment la mise en place d'une nouvelle identité visuelle pour les stations du groupe ; la préparation de la radio numérique avec en perspective une meilleure couverture nationale de France Info, de Fip et du Mouv' ainsi que l'offre de nouveaux programmes et services, issus des programmes existants, permettant la création d'un véritable multiplex de service public ; enfin, la réhabilitation de la Maison de la radio dont les travaux, prévus sur sept ans, doivent démarrer en 2006.

Au cours des échanges qui ont suivi, ont été abordés les prochains appels d'offres pour les émetteurs mis en concurrence, les projets envisagés par la société à l'occasion du lancement de la radio numérique.

1 – Structures



▪ Effectifs

En 2004, pour assurer l'ensemble de ses activités, la société Radio France a fait appel, en termes d'emploi, à : 4059.2 salariés permanents¹ (4000.9 en 2003) dont 617.6 journalistes (607.5 en 2003) ; 6378 cachetiers et pigistes (6575 en 2003), pour l'essentiel dans le domaine de la production².

▪ Stations et programmes

L'année 2004 a été marquée par l'ouverture sur le réseau France Bleu de trois micro-locales de proximité à partir de l'extension d'antennes existantes : à Evreux sur France Bleu Haute Normandie (en mars), à Toulon à partir de France Bleu Provence (en mai) et à La Roche-sur-Yon sur France Bleu Loire Océan (en décembre).

Chacun de ces décrochages assurant 2 heures 30 minutes d'informations locales spécifiques en complément de l'offre de leur station mère.

Au terme de l'année 2004, le réseau France Bleu était constitué de 43 stations locales et de 4 micro-locales³ et couvrait, grâce à 407 émetteurs, un public potentiel de 47,4 millions d'habitants.

Par ailleurs, le Conseil a pris au cours de cet exercice plusieurs décisions d'attributions de fréquences et de changements de programmes concernant la société nationale de programme (cf. chapitre 2).

▪ Nominations

Nomination du président de Radio France

En remplacement de M. Jean-Marie Cavada, démissionnaire de son poste en date du 28 avril 2004⁴, et en application de l'article 47-3 alinéa 1 de la loi du 30 septembre 1986, le Conseil a désigné, le 12 mai 2004, M. Jean-Paul Cluzel comme administrateur et Président Directeur général de Radio France pour un mandat de 5 ans.

Cette nomination a été suivie d'un remaniement et de nouvelles modifications de l'organigramme de la société au cours du deuxième semestre 2004 (cf. annexe 1).

¹ - Est pris en compte l'effectif moyen mensuel présent.

² - A titre indicatif, le nombre de services effectués par les artistes interprètes recensés (musicien, artiste soliste, artiste de variétés, artiste bruiteur, artiste dramatique, artiste lyrique) s'est élevé à 37 877 en 2004 contre 38 134 services en 2003.

³ - Tulle, Evreux, Toulon et la Roche-sur-Yon.

⁴ - Jean Marie Cavada se présentant, dans le cadre des élections européennes, tête de liste UDF dans la région Sud Ouest.

Les programmes de Radio France

PROGRAMMES	FORMAT	VOLUME QUOTIDIEN DE DIFFUSION	MODE DE DIFFUSION
5 programmes à diffusion nationale : . FRANCE INTER	Programme généraliste	24 heures sur 24	. Modulation de fréquence . Ondes longues (162 Khz) . En numérique <i>via le satellite</i> (satellites Astra et Eutelsat) (bouquets CanalSatellite et TPS) . Sur certains réseaux câblés (France Télécom Câble, Noos, Numéricâble) . Internet
. FRANCE MUSIQUES	Programme thématique musical	24 heures sur 24	. Modulation de fréquence . En numérique <i>via le satellite</i> (satellites Astra et Eutelsat) (bouquets CanalSatellite et TPS) . Sur certains réseaux câblés (France Télécom Câble, Noos, Numéricâble) . Internet
. FRANCE CULTURE	Programme thématique culturel	24 heures sur 24	. Modulation de fréquence . En numérique <i>via le satellite</i> (satellite Eutelsat) (bouquet TPS et CanalSatellite) . Sur certains réseaux câblés (France Télécom Câble, Noos, Numéricâble) . Internet
. FRANCE BLEU (tête de réseau)	Programme généraliste de proximité à forte composante musicale visant les 40-60 ans.	24 heures sur 24	. Modulation de fréquence . En numérique <i>via le satellite</i> (satellites Astra et Eutelsat) (bouquets CanalSatellite et TPS) . Sur certains réseaux câblés (France Télécom Câble, Noos, Numéricâble) . Internet
. FRANCE INFO	Programme thématique d'information continue	24 heures sur 24	. Modulation de fréquence . Ondes moyennes ¹ . . En numérique <i>via le satellite</i> (satellites Astra et Eutelsat) (bouquets CanalSatellite, TPS et Média Overseas en outre-mer) . Sur certains réseaux câblés (France Télécom Câble, Noos, Numéricâble) . Téléphonie mobile (via le 711) . Internet
Autres programmes diffusés : FIP (4 stations) ²	Divertissement musical et informations à caractère pratique.	24 heures sur 24	. Modulation de fréquence . Ondes moyennes . En numérique <i>via le satellite</i> (satellites Astra et Eutelsat) (bouquets CanalSatellite et TPS) . Sur certains réseaux câblés (France Télécom Câble, Noos, Numéricâble) . Internet

1 - Depuis septembre 2002 sur 16 sites : Bayonne, Bordeaux, Besançon, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Pau, Rennes, Toulouse. Soit un potentiel d'auditeurs supplémentaires de 8,9 millions d'habitants.

2 - FIP Paris, FIP Bordeaux, FIP Nantes et FIP Strasbourg.

. FRANCE BLEU REGIONS (43 stations et 4 micro-locales) ²	Programme de proximité variable selon les stations.	24 heures sur 24 programme propre variant de 2 heures 30 à 15 heures	. Modulation de fréquence . Internet
. LE MOUV ³	Programme à dominante musicale destiné aux jeunes (18-35 ans).	24 heures sur 24	. Modulation de fréquence . En numérique <i>via le satellite</i> (satellites Astra et Eutelsat) (bouquets CanalSatellite et TPS) . Sur certains réseaux câblés (France Télécom Câble, Noos et Numéricable) . Internet
Autres offres spécifiques de service public . AGENCE URGENCES	Banque de programmes reportages et chroniques valorisant les actions de proximité et de solidarité à l'échelon national, régional et européen.	. sur France Bleu national : (en semaine entre 13h30 et 14h, dans <i>Paroles d'auditeurs</i>) .sur FB 107,1, la City Radio de Paris (le week end)	Modulation de fréquence (réseau France bleu)
. HECTOR	Programme musical à dominante « classique » diffusé sur l'Europe.	24 heures sur 24 6 heures (de 1h à 7h) sur France Musiques	. Modulation de fréquence (France Musiques de 1h à 7h) . En numérique <i>via le satellite</i> (satellite Eutelsat) (bouquet TPS et Media Overseas en outre mer) . Sur certains réseaux câblés (France Télécom Câble, Noos et Numéricable) . Internet
. SOPHIA	Banque de programmes (infos, chroniques et musique) destinée aux radios de catégorie A et B	24 heures sur 24	. Satellite télécom 2D

² - FB Azur, FB Alsace, FB Armorique, FB Auxerre, FB Basse Normandie, FB Béarn, FB Belfort, FB Berry sud, FB Besançon, FB Bourgogne, FB Breiz Izel, FB la City Radio de Paris, FB Champagne, FB Cotentin, FB Creuse, FB Drôme Ardèche, FB Gard Lozère, FB Gascogne, FB Gironde, FB Hérault, FB Isère, FB La Rochelle, FB Limousin à Limoges et FB Limousin à Tulle, FB Loire Océan, FB Lorraine Nord, FB Mayenne, France Bleu Melun, FB Nord, FB Haute Normandie, FB Orléans, FB Pays d'Auvergne, FB Pays Basque, FB Pays de Savoie, FB Périgord, FB Picardie, FB Poitou, FB Provence, FB Radio Corse Fréquencez Mora, FB Roussillon, FB Sud Lorraine, FB Touraine, FB Vaucluse.

Micro-locales à Tulle, Evreux, Toulon et La Roche-sur-Yon.

³ - Diffusion sur 17 sites : Aix-en-Provence, Angers, Clermont-Ferrand, Lille, Marseille, Nantes, Rennes, Toulouse, Cannes, Ajaccio, Brest, Dijon, Lyon, Mende, Paris, Reims, Valence.

2 - Diffusion et réception des programmes

▪ **Mise en service d'émetteurs**

De source Radio France, au cours de l'année 2004, trois fréquences ont été mises en service par la société pour la diffusion de France Bleu.

Faisant suite à la décision du Conseil de la Concurrence (du 1^{er} décembre 2003) qui a prononcé des mesures conservatoires à l'encontre de TDF afin que, conformément à la directive européenne du 16 septembre 2002, le secteur de la radiodiffusion publique puisse s'ouvrir à la concurrence, Radio France indique qu'elle a procédé en 2004 à l'étude de son dossier de diffusion pour initier une procédure de mise en concurrence et qu'à ce jour, la procédure sous forme de marché négocié est en cours.

Dans ce contexte, la société nationale de programme n'a pu poursuivre le développement de son réseau de diffusion en FM. Aucun émetteur n'a été mis en service pour France Info et le Mouv'. Seuls deux émetteurs au profit du réseau France Bleu ont été initiés au regard d'engagements antérieurs à la décision du Conseil de la concurrence.

Il convient en outre de rappeler que les articles 47 à 60 du cahier des charges de Radio France concernant les relations de la société avec TDF ont été abrogés par le décret n° 2004-743 du 21 juillet 2004.

▪ **Fréquences attribuées par le Conseil (transfert et régularisation)**

Au cours de cet exercice, le Conseil a autorisé la société à utiliser la fréquence 104,8 MHz afin de diffuser France Bleu Béarn dans la zone d'Orthez (Pyrénées Atlantiques). Cette modification permet la desserte prioritaire d'une zone classée à risque par les autorités préfectorales, la ville d'Orthez se situant dans la zone de Lacq.¹

Par ailleurs, à la demande de Radio France, le Conseil a autorisé la société nationale à exploiter la fréquence 97,2 à Saint-Pierre d'Entremont (Isère) pour la diffusion de France Inter.²

▪ **Modifications techniques (changements de programmes)**

Lors de sa réunion plénière du 3 novembre 2004, le Conseil a décidé d'autoriser Radio France à modifier ses programmes sur un ensemble de 18 fréquences dans le cadre de la politique de développement mise en œuvre par la société nationale depuis l'adoption du Plan Bleu. Six fréquences de France Musiques et trois fréquences de France Culture ont ainsi été affectées à la diffusion de France Info. Une fréquence de France Musiques et cinq fréquences de France Culture sont actuellement utilisées pour la diffusion de France Bleu Drôme. Enfin, trois fréquences de France Culture ont été réaffectées à France Inter.

¹ - Décision n° 2000-337 du 28 septembre 2004.

² - Décision n°2004-482 du 3 novembre 2004.

▪ **Parc de fréquences FM de la société**

La société disposait au 31 décembre 2004 de 2358 fréquences dont 2275 fréquences en service et 83 fréquences en attente de mise en service.

RÉCAPITULATIF DES FRÉQUENCES RÉPARTIES PAR CHAÎNE OU RÉSEAU

	Année 2004		
	Total fréquences	Fréquences en service	Fréquences en attente de mise en service
France Inter	625	615	10
France Culture	514	510	4
France Musiques	507	502	5
France Bleu	468	406	62
France Info	222	220	2
Le Mouv'	16	16	-
FIP	6	6	-
Total	2358	2275	83

La diffusion des programmes de France Inter, France Info et France Culture en analogique via le satellite Eutelsat TV5 Europe a été interrompue à partir du 1^{er} janvier 2004.

3- Programmation



1. Evolution des programmes

L'actuel cahier des missions et des charges de Radio France ne comporte qu'un nombre limité d'obligations de diffusion quantifiées et vise, en la plupart de ses articles, les programmes de la société pris dans leur ensemble (cf. annexes 6 et 7).

En terme de programmation, il se limite le plus souvent à indiquer des lignes directrices sinon des tendances à suivre : la société doit *s'attacher à...contribuer à...participer à...assurer la promotion de...réserver une place privilégiée ou prépondérante à...*

Dans ce contexte, la société a pu remplir les obligations générales et particulières qui lui ont été assignées (notamment dans les domaines de la sécurité routière, de l'emploi, de l'éducation, de la consommation...) et répondre, comme cela est détaillé dans les pages suivantes, aux missions spécifiques qui lui sont dévolues, en particulier dans le domaine culturel, à travers la mise en valeur du patrimoine (art. 3), de la langue française (art. 6), des nouvelles technologies (art. 8), de la création musicale (art. 28), de la musique vivante (art. 29), de la chanson francophone (art. 30) ou encore de la fiction radiophonique (art. 31), même si est apparu en 2004 un amoindrissement de la part accordée à ces deux derniers genres sur certaines antennes de la société.

1.1 - L'information

Articles 4 et 26 du cahier des missions et des charges

Pour couvrir l'ensemble des émissions d'information, Radio France a fait appel, en termes d'emploi, à 617.57 journalistes avec la répartition suivante :

EFFECTIF MOYEN MENSUEL PRÉSENT

	2004	Rappel 2003	Evolution
Rédactions nationales	266.8	260	+ 2, 6 %
Antennes locales	350.8	347,5	+0,9 %
Total	617.6	607,5	+1,7 %

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉDACTION

	2004	Rappel 2003
Echelon central-SGI (1)	4.5	5
France Inter	98.30	95,53
France Info	86.95	83,12
France Culture/France Musiques	23.87	24,18
France Bleu (tête de réseau)	22.10	26,55
FIP	4	4
ESP(2)	9.08	9
Bureaux de province(3)	15.60	15,77
Réseau France Bleu	328.73	320,88
Le Mouv'	7.75	8
Radio France Multimedia	10.79	9,78
Autres	5.9	5,66
Total	617.57	607,47

(1)Secrétariat général de l'information

(2)Envoyés spéciaux à l'étranger travaillant pour France Inter et France Info

(3)correspondants en province travaillant pour France Inter et France Info

En 2004, l'information a occupé une place particulièrement importante dans les programmes des chaînes, compte tenu du nombre d'événements de portée internationale et nationale qui ont marqué cet exercice.

Au cours du premier semestre, les programmes d'information des différentes stations se sont particulièrement intéressés aux attentats de Madrid du 11 mars et à leurs conséquences immédiates, aux élections régionales des 21 et 28 mars, à l'élargissement de l'espace européen voire aux dix pays devant rejoindre la communauté européenne, ainsi qu'aux élections européennes du 13 juin, en proposant de nombreux rendez vous et éditions spéciales autour de ces sujets d'actualité.

Pour sa part, le Mouv' a restructuré son programme d'information en diffusant à la mi-journée, à la suite du journal *Le Mag*, son magazine baptisé *Le buzz*, réalisé avec l'équipe du journal. Le magazine, précédemment programmé en soirée (de 19h30 à 20h30), est désormais articulé autour d'un seul sujet et ouvert aux auditeurs.

Durant la saison estivale, les stations se sont principalement intéressées à l'actualité sportive (L'Euro 2004 de football jusqu'au 4 juillet ; le Tour de France cycliste du 3 au 25 juillet ; les Jeux Olympiques d'Athènes, du 13 au 29 août).

A l'automne, de nouvelles orientations ont été apportées aux programmes d'information. Il convient notamment de signaler, outre le développement donné à l'actualité internationale et économique sur l'ensemble des chaînes, le rallongement de certains journaux (en l'occurrence sur France Culture et France Musiques)¹, la multiplication des directs et des interventions des correspondants à l'étranger (notamment sur France Inter, dans la tranche

¹ - Sur France Culture, les journaux d'information diffusés à la mi-journée (12h30), en fin d'après-midi (18h) et en fin de soirée (22h) ont gagné 30 minutes supplémentaires en semaine, représentant désormais 1 heure 50 minutes quotidiennes contre 1h 20 minutes précédemment.

Sur France Musiques, sont dorénavant programmés en semaine deux journaux à la mi-journée (à 12h et 13h) et deux journaux en soirée (à 18h et 19h) contre une seule édition précédemment (à 12h30 et 19h).

matinale 7h-9h) et une volonté de mise en perspective de l'actualité avec davantage d'invités à l'antenne (en particulier sur France Info²). La proportion des informations a également été renforcée dans le programme parlé de la City radio de Paris, notamment en matinée.

1.2 – Les émissions de la campagne officielle pour les élections européennes du 13 juin 2004

(Article 14 du cahier des missions et des charges)

S'agissant de l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion et de l'honnêteté de l'information, le Conseil n'a pas été saisi de problèmes particuliers au cours de l'année 2004.

Les différentes antennes de Radio France se sont conformées de manière satisfaisante aux dispositions des recommandations du Conseil adoptées le 23 décembre 2003 en vue des élections cantonales et régionales des 21 et 28 mars 2004, et le 7 avril 2004 en vue des élections des représentants au Parlement européen du 13 juin 2004.

En ce qui concerne les élections européennes, conformément à l'article 16, premier alinéa, de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, à l'article 14 du cahier des charges de Radio France et à la décision du Conseil du 18 mai 2004, France Inter a procédé à la diffusion sur son antenne des émissions de la campagne officielle radio télévisée attribuées aux partis ou groupements politiques habilités à en bénéficier.

A l'occasion de ce scrutin, le Conseil a mis en œuvre une vaste réforme des règles relatives à la production des campagnes officielles, engagée dès l'automne 2003 après une large concertation menée avec les formations politiques.

Cette réforme s'est articulée autour de trois grandes orientations entérinées par le Conseil au cours de son assemblée plénière du 6 janvier 2004 :

- la valorisation de formats d'émissions courts, qui seraient systématiquement diffusés aux horaires de plus forte audience ;
- l'abandon de la mise à disposition de studios d'enregistrement centralisés au bénéfice de lieux choisis par les formations politiques ;
- l'assouplissement des modalités de recours aux inserts, documents que les formations politiques sont autorisés à réaliser avec leurs moyens propres et à leurs frais afin de les intégrer dans leurs émissions. Jusqu'en 2004, la règle prévoyait que ces inserts ne pouvaient dépasser 50 % de chacune des émissions attribuées aux formations politiques. Le Conseil a retenu l'option consistant à maintenir cette proportion à 50 % mais en l'évaluant sur l'intégralité du temps d'émission de chaque formation, celle-ci pouvant le répartir selon ses préférences, notamment en réalisant intégralement certaines de ces émissions.

Comme à l'accoutumée, une décision du Conseil, adoptée le 18 mai 2004, a fixé les conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de la campagne officielle.

Vingt-et-un partis ou groupements politiques ont été habilités à participer à cette campagne :

² - A noter l'introduction de trois nouveaux rendez-vous : *Question d'Info* (du lundi au vendredi à 8h20), *Retour sur Info* (le samedi à 13h17 et 19h17) et *Le sens de l'info : questions à Michel Serres* (le dimanche à 18h15, 20h15 et 22h15).

- les cinq partis et groupements représentés par des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale ou du Sénat ont disposé d'une durée totale de deux heures d'émissions, réparties également entre eux, sur France Inter ;
- les autres partis et groupements présentant des listes dans cinq au moins des huit circonscriptions ont disposé d'une durée totale d'une heure d'émission, réparties à parts égales avec un plafond de cinq minutes par parti, sur les mêmes antennes.

On trouvera dans l'annexe 2 les temps de parole liés à la campagne en vue de l'élection des représentants au Parlement européen du 13 juin 2004, relevés sur les antennes de France Inter et France Info pour la période du 26 avril au 11 juin 2004.

S'agissant de l'actualité non liée à ces différents scrutins (cf. article 4 et 17 du cahier des missions et des charges), les temps de parole des personnalités politiques, classés en fonction des catégories du principe de référence en matière de pluralisme, et des organisations syndicales et professionnelles, relevés sur l'antenne de France Inter pour l'ensemble de l'année 2004, sont également présentés en annexe 2.

1.3 - Les autres émissions de programme

Au cours du premier semestre, les programmes des différentes chaînes ont fait l'objet de petits aménagements voire de quelques retouches. On signalera quelques changements horaires dans le programme de France Culture, l'étoffement du programme de la Cityradio de Paris avec la programmation d'une plage hebdomadaire multidiffusée consacrée à l'actualité francilienne (*City plus*) et la diffusion d'une séquence quotidienne dédiée à un lieu ou un personnage parisien (*Paname*), enfin l'introduction d'une nouvelles séquence de libre antenne dans la grille de programme du Mouv' (*Les Filles du Mouv'*, animée par Emilie en semaine de 22h à 23h).

Comme à l'accoutumée, la saison estivale a été marquée sur les différentes chaînes par la programmation de séries documentaires diversifiées, rétrospectives historiques, et par la retransmission en direct ou en différé de nombreux concerts et récitals enregistrés dans le cadre de festivals estivaux organisés dans l'hexagone ainsi qu'à l'étranger.

Outre l'enregistrement de textes dramatiques à Avignon et l'organisation des 19èmes rencontres de Pétrarque à Montpellier sur le thème « la frontière », France Culture a innové cette année en organisant à Nîmes, du 9 au 12 juillet, en partenariat avec la municipalité, le théâtre de Nîmes, le Figaro et la SACD, un nouvel événement culturel baptisé *Nîmes-Culture*, proposant magazines d'actualité, découvertes, mises en espace et lectures inédites (séries *Mots d'auteurs et Texte nu*).

A l'automne, les différentes chaînes du groupe ont revu leur grille de programme en y apportant parfois des changements notables.

Sur France Inter, on retiendra notamment le changement de titre et de producteur du magazine culturel matinal (*Eclectik* de Rebecca Manzoni) ainsi que le remaniement de la tranche 14h-16h avec la programmation d'une émission de divertissement musical (*Musique Express*) suivie d'un entretien avec une personnalité du monde artistique, littéraire, juridique ou scientifique (*Quand j'serai grand*).

La chaîne culturelle a, pour sa part, introduit une dizaine de nouvelles émissions consacrées aux médias (*Le premier pouvoir*), à la construction européenne (*L'Europe des idées*), aux relations internationales (*Notre époque*) aux nouvelles cultures du monde (*Tout un monde*), aux nouvelles générations issues de l'immigration (*Bouge dans ta tête*¹, *Double culture*), ainsi qu'à diverses questions de société (*On est tous dans le brouillard*).

France Musiques a procédé à de plus amples modifications, tout en conservant le même nombre d'émissions et la majorité des producteurs existants (six nouveaux producteurs ont toutefois fait leur apparition dans la nouvelle grille). Parmi les nouveautés, sont à signaler l'introduction en matinée de nouveaux magazines d'actualité musicale mettant notamment en relief la vie musicale en régions (*Frais et dispos* en semaine, *de si de la* en fin de semaine), le remaniement des après-midis (13h-15h) marquées par de nouvelles approches d'initiation musicale à caractère pédagogique (soit 14 séquences hebdomadaires, la plupart issues de l'ancienne grille de programme, réparties sur la semaine, à raison de trois modules quotidiens de 40 minutes chacun) et l'insertion de nouvelles émissions « thématiques » ou personnalisées permettant d'aborder tous les genres musicaux, de la musique sacrée à la variété, en passant par la musique classique, l'opéra, la musique contemporaine, le jazz et la musique de films, qu'elles soient consacrées au voyage (*Terminal M*), aux grandes villes européennes (*Par les rues, par les chemins*) ou encore à la voix humaine (*Juliette ou la clef des sons*).

France Bleu La City Radio de Paris s'est davantage ouverte aux banlieues et aux communautés étrangères en programmant des journées thématiques et en introduisant de nouvelles chroniques consacrées aux étrangers des pays du Sud installés en Ile-de-France (*Globe City*, le vendredi à 9h50), à la vie des communautés étrangères implantées à Paris (*Planète City*, en semaine à 15h50) ou encore aux ultra-marins vivant dans la région parisienne (*Lotbo*, en collaboration avec RFO, chronique multidiffusée, en semaine à 10h30 et 14h40 et en fin de semaine à 11h50).

Au demeurant, la proportion du programme parlé sur la City radio a sensiblement progressé entre septembre et décembre 2004. Selon Radio France, Il est passé entre 2003 et 2004 de 45 % (dont 10 % réservé à l'information trafic) à 56 % (dont 6 % seulement dédiés à l'info trafic). Cette évolution s'explique tant par les modifications apportées à la rythmique d'antenne que par la restructuration et le renforcement des contenus parlés entre 6h et 19h.

D'une manière plus générale, la société a cherché à mettre en valeur de nouvelles cultures et a mis l'accent sur la diversité culturelle en vue de mieux représenter les diverses composantes de la société française, et en particulier les nouvelles générations issues de l'immigration, que ce soit à travers la mise en place de nouvelles émissions et magazines (notamment sur France Culture, France Inter et France Bleu), les sujets traités dans les programmes, ou encore à travers la politique d'invitation sur les antennes.

Parallèlement, un rajeunissement des antennes a été recherché. En attestent la mise en place de nouvelles émissions directement destinées aux publics jeunes - enfants (*Contes du jour et de la nuit*, sur France Musiques), adolescents (*Le monde selon Wam*, sur France Inter), étudiants (*Libre Cours*, sur France Inter)- et la programmation en plus grand nombre de sujets traitant du monde de l'adolescence (notamment sur France Inter).

¹ - L' émission proposée par Benjamin Stora est diffusée en simultanée sur Beur FM le samedi de 17h à 18h.

Cette quête d'un auditoire renouvelé s'est également manifestée par une programmation en plus grand nombre d'émissions ouvertes aux auditeurs (*Ouvert la nuit, ad Libitum* et *Ouvert le dimanche*, sur France Musiques ; *Bouge dans ta tête* sur France Culture ; *Libre antenne* le matin entre 8h30 et 9h sur France Bleu la City Radio de Paris ; *Le buzz* sur le Mouv'...).

Enfin, les différentes chaînes du réseau ont continué de programmer au cours de cet exercice des opérations exceptionnelles en région ainsi que des journées ou semaines thématiques, le plus souvent en liaison avec l'actualité du moment.

1.4 - Langue française et langues régionales

(art. 6 du cahier des missions et des charges)

Radio France a rempli ses obligations en matière de langue française en continuant de programmer de façon régulière, sur ses antennes nationales et locales, des émissions, magazines et séquences consacrées à divers aspects de la langue française.¹

La société s'est par ailleurs associée, comme les années précédentes, à plusieurs événements et opérations exceptionnelles :

- La semaine de la langue française et de la francophonie, du 13 au 20 mars, avec notamment la journée internationale de la francophonie, le 20 mars. A cette occasion a été retransmise la soirée dédiée aux nouveaux talents francophones organisée par les Radios Francophones Publiques à la Maison de la Radio (diffusion en direct le 20 mars sur la City radio de Paris et sur *Option Musique* en Suisse ; diffusion en différé le 26 mars sur l'ensemble du réseau France Bleu ainsi que sur *Vivacit* en Belgique et sur la première chaîne au Canada).
- Le Salon du livre à Paris, du 12 au 24 mars. A cette occasion, France Culture et France Inter ont programmé une dizaine d'émissions en direct du salon, avec de nombreux invités, en particulier des écrivains chinois de langue française (entre le 16 et le 24 mars).
- Les Trophées de la langue française² (en mars sur France Inter).
- Les Francophonies en Limousin (en octobre sur France Culture).

Les langues et parlers régionaux ont également été présents, tant dans leur expression parlée que chantée, sur les antennes nationales, en particulier sur France Culture, ainsi que sur certaines antennes locales du réseau France Bleu, avec un volume horaire et un mode d'expression différents selon les stations.

¹ - Pour mémoire : sur France Culture : *Tire ta langue* (le mardi de 14h à 15h) et *l'œil du Larynx* (le dimanche de 11h55 à 12h et de 20h20 à 20h25) ; sur France Inter : *Le Mot de la fin* (du lundi au vendredi à 8h56) et la chronique de Philippe Collin (le vendredi dans le cadre de *Charivari*) ; sur France Info : *La Vie des mots* de Frédéric Gersal (le mardi à 15h42, 17h49, 19h42, 21h51).

A noter également la programmation sur France Culture d'une série estivale consacrée à l'étymologie, la genèse, l'histoire et les usages actuels de certains mots de la langue française (*Lexique de l'actuel*, du lundi au vendredi de 20h10 à 20h30, du 1^{er} au 31 août).

La chaîne généraliste et la chaîne culturelle ont par ailleurs diffusé au cours de cet exercice plusieurs émissions spéciales axées sur la langue française. On retiendra notamment sur France Inter l'émission *Alter Ego* du 15 mars consacrée à l'avenir de la langue française, à son rayonnement, à sa fonction politique et civilisatrice, et sur France Culture l'émission *En étrange pays* du 29 octobre avec le lexicologue Yves Garnier consacrée au premier centenaire du Petit Larousse.

² - Dans les domaines suivants : la chanson et la poésie ; la traduction ; l'orthographe ; la diversité culturelle.

1.5 – Mise en valeur du patrimoine

(Article 3 du cahier des missions et des charges)

La société s'est attachée à promouvoir le patrimoine national et régional, sous des aspects aussi divers que l'histoire, la littérature, les arts (musique, théâtre, cinéma, arts plastiques), l'environnement ou encore les archives sonores.

Plusieurs événements marquants (célébrations, commémorations, hommages...) ont été répercutés au cours de cet exercice sur les différentes antennes de la société.

On relèvera notamment :

- le bicentenaire de la naissance de George Sand (soit 7 heures d'émissions – magazines, documentaires et feuilleton - diffusées sur France Culture, entre le 2 et le 13 février) ;
- l'hommage rendu au cinéaste et ethnologue Jean Rouch, à l'occasion de la présentation d'une rétrospective de son œuvre à la cinémathèque de Paris (soit 15 heures de programme diffusées sur France Culture, entre le 3 et le 16 avril) ;
- le 60^{ème} anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie (entre le 28 mai et le 7 juin sur France Inter et France Info avec des émissions et journées spéciales) puis de la Libération de Paris (sur l'ensemble des chaînes avec la programmation durant le mois d'août de séries documentaires, reportages, témoignages, récits, nombreux directs...) ;
- le bicentenaire d'Hector Berlioz (série des Radios Francophones Publiques *Dix portraits pour un bicentenaire* diffusée sur France Musiques en juillet et août) ;
- le 20^{ème} anniversaire de la mort du cinéaste François Truffaut (séries estivales programmées sur France Inter et France Culture) et du philosophe Michel Foucault (soit 15 heures d'émissions diffusées sur France Culture entre le 4 octobre et le 4 décembre) ;
- le tricentenaire de la mort du compositeur Marc-Antoine Charpentier (magazines et concerts enregistrés à la chapelle royale de Versailles, retransmis sur France Musiques entre le 4 et le 8 octobre).

1.6 – Les remarques des auditeurs

Le Conseil a reçu plusieurs courriers d'auditeurs exprimant une opinion critique à l'égard de certains aspects de programme diffusés sur les antennes de la société nationale Radio France. Ont notamment été mis en cause l'interprétation des Evangiles par Jean-Claude Carrière dans ses dernières chroniques diffusées sur France Inter en décembre 2003, jugée anti-chrétienne ; les informations partiales et données chiffrées jugées erronées dans une chronique d'Hélène Cardin consacrée à la sécurité sociale et à la médecine libérale ; ou encore les propos politiques sur la vie musicale en Palestine tenus par un invité dans l'émission *Décibels* de France Culture, ressenti par l'auditeur comme faux et inopportuns.

Le Conseil a communiqué à la société copie des courriers qui lui ont été adressés et a demandé au président de Radio France d'y porter la plus grande attention, n'ayant pas lui-même compétence à s'immiscer dans la programmation des chaînes qui relève de la seule responsabilité du diffuseur.

L'ensemble des programmes de Radio France, et plus particulièrement ceux de France Info, ont été fortement perturbés du 27 janvier au 13 février (soit 18 jours) en raison d'un

mouvement de grève des journalistes de la société réclamant une réouverture des négociations relatives aux disparités salariales observées au sein de l'audiovisuel public¹.

Durant cette période, un grand nombre de chroniques et de journaux programmés sur les différentes stations de la société ont été, soit écourtés, soit supprimés. D'une manière plus générale, les programmes non assurés ont été remplacés par un fil musical (celui de Fip sur France Info, France Inter et France Culture ; celui d'Hector sur France Musiques et celui du réseau France Bleu sur la City Radio de Paris).

En matière de cessation de travail, compte tenu de la législation en vigueur, la société déclare avoir pris toutes les dispositions possibles afin que soit assurée une diffusion continue de programme. La société rappelle à cet égard les difficultés auxquelles les sociétés audiovisuelles publiques sont confrontées dans la mesure où les dispositions de la loi de 1982² sur la communication audiovisuelle ne sont plus applicables et que les modalités d'application, telles que prévues par l'article 57 de la loi du 30 septembre 1986, n'ont pas fait l'objet du décret initialement annoncé³.

2 - La création radiophonique

(Article 3 du cahier des missions et des charges)

2.1 - Œuvres musicales

(Article 28 du cahier des missions et des charges)

▪ Créations diffusées à l'antenne

En 2004, France Musiques a programmé plus d'une centaine d'œuvres données en création ou en première audition (117 œuvres dont 40 % d'origine nationale contre 96 œuvres dont 32 % d'origine nationale en 2003).

A titre indicatif, dans le seul cadre de la séquence *Alla Breve*¹ dédiée à la création d'œuvres musicales de courte durée, France Musiques a programmé 19 nouvelles partitions- dont 15 d'origine nationale (soit 78,9 %) - commandées par la société à des compositeurs contemporains (rappel 2003 : 23 nouvelles partitions dont 19 d'origine nationale, soit 82,6 %).

Par ailleurs, dans l'émission *Le Bel aujourd'hui*² également consacrée à la musique contemporaine, la chaîne musicale a retransmis au cours du premier semestre 21 créations (soit 22,3 % de la programmation) dont 9 d'origine nationale (soit 42,8 %).

¹ - Les journalistes de Radio France réclamant un alignement progressif de leurs salaires sur ceux de France 3 selon une disposition prévue dans les accords Servat signés en 1994 (disposition n'ayant pas encore été mise en application à ce jour).

² - Le décret du 29 décembre 1982 pris en application de l'article 74 de la loi du 29 juillet 1982 prévoyait l'organisation d'un service minimum quotidien d'information, consistant en la diffusion de 3 journaux, l'un le matin, l'autre à la mi-journée, le troisième dans la soirée.

³ - L'article 57-II de la loi du 30 septembre 1986 stipule qu'en cas de grève, la société est tenue d'assurer la continuité du service dans les conditions précisées dans un décret, mais ce décret n'a pas été pris.

¹ - Diffusion de janvier à juin du lundi au vendredi de 10h27 à 10h30, de 12h25 à 12h28, de 20h à 20h03, ainsi que le vendredi soir de 22h30 à 22h45. A compter du mois de septembre, diffusion uniquement le dimanche de 1h à 1h10 et rediffusion sur France Culture le samedi suivant entre 0h55 et 1h05

² - Diffusion de janvier à juin le samedi soir entre 23h et 1h. A compter du mois de septembre, diffusion le mercredi de 23h à 24h.

Sur France Culture ont été diffusées 47 nouvelles œuvres dans le cadre de l'émission *Alla breve*³.

La chaîne culturelle a parallèlement poursuivi la programmation d'œuvres musicales inédites et documents de création musicaux dans le cadre de l'émission *l'Atelier de création radiophonique*⁴.

Comme à l'accoutumée, la société s'est attachée à promouvoir la création d'œuvres musicales à l'occasion de concerts et manifestations dont elle a continué d'assurer la production ou la coproduction.

A l'occasion de la 14^{ème} édition du festival international de musique contemporaine, *Présences 2004* (édition qui a rendu hommage au compositeur Philippe Hersant), France Musiques a retransmis 55 créations dont 25 d'origine nationale (soit 45,5 %). Parmi ces créations figuraient 27 commandes passées par la société à des compositeurs dont 14 (soit 51,8 %) à des compositeurs français.

▪ **Commandes passées par la société**

En marge de cette programmation, le nombre de commandes passées par la société à des compositeurs a progressé de 18 % par rapport à l'année précédente (Soit 39 commandes dont 48,7% à des compositeurs français contre 33 commandes dont 60% à des compositeurs français en 2003).

La répartition de ces commandes, dont le volume financier s'est élevé à 190 138 € (154 474 € en 2003) a été la suivante :

- 11 œuvres de musique de chambre
- 10 œuvres pour orchestre
- 8 œuvres pour ensemble instrumental
- 5 œuvres de jazz
- 4 œuvres lyriques
- 1 œuvre radiophonique

2.2 – Œuvres de fiction et documents de création

(Articles 27 et 31 du cahier des missions et des charges)

▪ **Sur les antennes nationales**

S'agissant des émissions régulières programmées sur les chaînes nationales, le volume de fiction et documents de création est resté stable sur France Inter, tandis que sur France Culture et sur France Bleu, il s'est amoindri par rapport à l'exercice précédent.

³ - Diffusion le samedi soir, entre 0h45 et 1h05

⁴ - Diffusion le dimanche soir de 22h45 à 24h

VOLUME HEBDOMADAIRE DES ÉMISSIONS ET SÉQUENCES
PROPOSANT FICTIONS ET DOCUMENTS DE CRÉATION

	2004	Rappel 2003
France Culture (hors programme nocturne)	7 heures 30 minutes (1)	8 heures 05 minutes
France Inter	2 heures 20 minutes	2 heures 20 minutes
France Bleu	50 minutes (2)	1heure 10 minutes

- (1) Cette diminution du volume de fiction résulte du raccourcissement du feuilleton quotidien en semaine (- 5 min par jour), de celui de la dramatique du samedi soir (- 5 min) et de l'Atelier de création radiophonique du dimanche soir (- 5 min également), au bénéfice de séquences littéraires et d'information plus étendues .
- (2) N'ont plus été prises en compte les séries documentaires émanant des Ateliers régionaux, diffusées de façon épisodique sur le réseau.

Le volume financier global consacré en 2004 aux commandes de textes originaux (toutes chaînes confondues) est resté stable (soit 0,69 M€ contre 0,68 M€ en 2003). Celui des commandes d'œuvres musicales originales a très légèrement progressé (0,19 M€ contre 0,16 M€ en 2003).

▪ FRANCE CULTURE

Le nombre de textes originaux (dramatiques, adaptations, textes littéraires ou documentaires) commandés ou achetés en 2004 par la chaîne culturelle est resté relativement stable par rapport à 2003 (soit 153 textes dont 114 dramatiques originales contre 149 textes dont 113 dramatiques inédites en 2003).

Le volume financier consacré à ces commandes et achats a progressé de 7,8 %, atteignant 393 317 € en 2004 contre 364 725 € en 2003.

En matière de programmation, France Culture a continué de proposer diverses formes de fiction :

- des adaptations d'œuvres littéraires sous la forme de feuilletons (du lundi au vendredi de 11h à 11h20) ;
- des œuvres dramatiques du répertoire contemporain (*Perspectives contemporaines*, le mardi de 21h à 22h15) ;
- des retransmissions théâtrales (retransmissions de la Comédie Française ; cycles *théâtre européen* et *voix d'aujourd'hui*¹, le dimanche de 14h à 16h) ;
- des contes et nouvelles, notamment à caractère scientifique, pour la jeunesse (*Histoire d'écoutes*, le mercredi de 16h à 16h30) ;
- des textes originaux commandés par la chaîne culturelle à des auteurs contemporains (le samedi de 22h 10 à 23h) ;
- des documents de création élaborés (*Atelier de Création radiophonique*, le dimanche de 22h45 à 24h).

La chaîne culturelle a par ailleurs soutenu la création contemporaine en assurant la retransmission de textes inédits de comédiens et de jeunes auteurs dramatiques produits ou coproduits (notamment avec la SACD) dans le cadre de manifestations telles le festival

¹ - En 2004, la chaîne culturelle a programmé dans ce cadre une dizaine de cycles, respectivement consacrés à des auteurs dramatiques contemporains (John Fosse, Howard Barker, Serge Valetti, Jean Claude Grumberg..) ainsi qu'à des œuvres d'écrivains latino américains mal connus en France (le cubain Virgilio Pinera, le brésilien Bosco Brazil, l'argentin Marcelo Bertuccio)

d'Avignon (avec les séries *Auteurs/acteurs* et *Textes et Cie*)² ou encore Nîmes Culture (avec les séries *Texte nu* et *mots d'auteurs*)³.

France Culture s'est également attachée à promouvoir des œuvres de création plus spécifiquement orientées sur la défense et l'illustration du patrimoine.

On retiendra en particulier :

- la diffusion de deux feuillets originaux : *Claude Monet à la charnière des siècles*, consacré à l'œuvre du peintre Claude Monet (diffusion du 12 janvier au 6 février) et *Rétro-portrait dur de Salvador Dali avec demi-crocs*, imaginé par Jean Christophe Averty à l'occasion des 100 ans virtuels de l'artiste peintre (diffusion du 10 au 14 mai) ;

- la programmation de deux adaptations radiophoniques d'œuvres littéraires : *Lélia* de George Sand, proposée par Claude et Danielle Dufresne (diffusion du 9 au 20 février) et *La vagabonde* de Colette (diffusion du 29 mars au 9 avril).

Enfin, la chaîne culturelle a assuré, à partir du mois d'octobre, l'enregistrement public de textes littéraires et dramatiques dans les studios de Radio France. On retiendra en l'occurrence la lecture de textes de Irène Némirovsky (retransmission le 19 octobre) et la première version de *Tête d'or* de Paul Claudel (diffusion le 26 décembre).

▪ FRANCE INTER

Sur la chaîne généraliste, la fiction a continué d'être représentée à travers :

- des dramatiques originales et des récits, proposés par Patrice Liegibel (*Nuit noire* et *Nuit blanche*, respectivement programmées le vendredi soir de 1h10 à 1h40 et de 1h40 à 2h) ;
- des évocations historiques, présentées en alternance par Jean Favier, Jean Tulard, Patrice Liegibel, Henri Amouroux et Stéphanie Duncan (*Questions pour l'histoire*, le dimanche entre 13h30 et 14h) ;
- des documentaires-fictions conçus par Robert Arnaut (*Histoires possibles et impossibles*, le dimanche entre 23h et 24h).

▪ FRANCE BLEU NATIONAL

France Bleu a assuré en semaine la diffusion d'une fiction policière en fin de soirée (*Les petits Polars* dans le cadre de l'émission *Fréquence noire*, du lundi au vendredi de 0h à 0h10). En revanche, les documents produits par les ateliers de création régionaux ont été programmés de façon plus épisodique.

▪ A l'échelon régional

En 2004, le nombre et le volume de documentaires produits par les ateliers de création régionaux¹ apparaissent en baisse sensible par rapport à l'exercice précédent : situation que

² - La chaîne culturelle a notamment diffusé dans ces deux séries, les textes : *L'autre* de Linda Lé ; *les saisons de la vie*, de Jacques Lassalle ; *le syndrome de la fée Clochette* de Chloé Delaume ; *Les Carnets indiens* de Julie Brochen ; *La Reine du silence* de Maris Nimier ; *Dis pas ça* de Lydie Salvayre....

³ - Dans ce cadre ont été retransmis en différé : *Les Idiots* de Claudine Galéa lus par Dominique Blanc , *le tireur occidental* de William Périé lu par Denis Popalydès et *Géronimo s'est fait lever* d'Ahmed Kalouaz.

la société explique en partie par une réforme structurelle des ateliers de création et la vacance prolongée de l'un des postes de responsable d'atelier.

DOCUMENTS PRODUITS PAR LES ACR RÉGIONAUX

	2004	Rappel 2003
Nombre de documents	49	78
Volume global	72h 40	87h 10

source Radio France

	Nombre de productions
ACR Provence alpes-mediterrannée	5
ACR DU GRAND OUEST	10
ACR DU GRAND EST	8
ACR DU SUD OUEST	5 dont 1 fiction
ACR DE LA MERIDIENNE	12
ATELIER FICTION	8
ATELIER MÉMOIRE	1
TOTAL	49

Source Radio France (France Bleu)

En termes de diffusion, les documentaires émanant des ateliers de création régionaux retransmis sur France Bleu national, les stations locales du réseau, mais également sur les Radios Francophones Publiques, RFO, France Inter et Radio Liban, ont représenté un volume horaire en baisse sensible par rapport à l'exercice précédent (soit – 13,7 %).

DOCUMENTAIRES DIFUSÉS SUR LE RÉSEAU FRANCE BLEU, LES LOCALES, LES RADIOS FRANCOPHONES PUBLIQUES , RFO...

	2004	Rappel 2003
Nombre de diffusions	864	1076
Nombre de titres	154	156
Volume global	1122 h	1300 h

Source Radio France

3. - La diffusion musicale

3.1- Chanson française

(Article 30 du cahier des missions et des charges)

Aux termes de l'article 30 de son cahier des missions et des charges, la société est tenue «de donner dans ses programmes de variétés pris dans leur ensemble une place majoritaire à la chanson d'expression française et de s'attacher à promouvoir les nouveaux talents».

Compte tenu de l'interruption de la diffusion du programme musical Elisa sur CanalSatellite (le 22 mars 2001) et sur TPS (le 7 mai 2001), programme qui diffusait 100% de chansons françaises, la proportion de chansons francophones diffusées aujourd'hui dans les

¹ - ACR Provence Alpes Méditerranée, ACR du Grand Ouest, ACR du Grand Est, ACR du Sud Ouest, ACR La Méridienne et l'Atelier « Fiction »

programmes de variétés de Radio France (soit France Bleu, France Inter et le Mouv') s'établit à 50,9 %¹ (52,4 % en 2003).

En 2004, la part de chansons d'expression française a très légèrement progressé sur France Inter alors qu'elle s'est amoindrie sur France Bleu et le Mouv' par rapport à l'exercice précédent.

	Chansons d'expression française % par rapport à l'ensemble de la programmation musicale (1)	
	Année 2004	Rappel 2003
France Bleu	65 %	70 %
France Inter	44,5 %	44 %
Le Mouv'	36 % 37,1% (2)	37,8 % 38,4 % (2)

(1) source Radio France (24h sur 24)

(2) source Yacast (6h30-22h30)

	Chansons d'expression française % par rapport à l'ensemble des chansons diffusées (1)	
	Année 2004	Rappel 2003
France Bleu	65 %	70 %
France Inter	52 %	50,80 %
Le Mouv'	35,8 %	36,6%

(1) - Source Radio France

De source Radio France, France Inter a diffusé en moyenne hebdomadaire un total de 694 titres dont 531 étaient différents. La part des nouveautés dans la programmation musicale de la station s'élève à 54 %.

En marge de ces données quantitatives, la société a contribué à la promotion de la chanson française :

- en produisant et en diffusant des émissions ou séquences régulières telles *Pollen*, *les copains d'abord*¹, *Le Pont des artistes*², *La Prochaine fois*, *je vous le chanterai*³ ou encore *TTC* (Tous Talents Confondus)⁴ sur France Inter ; *Chanson boum*⁵ sur France Culture ; *Tremplin de la nuit* sur France Bleu⁶ ; *les Indés du Mouv'* et *French Bazar*⁷ sur le Mouv' ; *On connaît la chanson*⁸ et *Les Artisans de la chanson*⁹ sur France Musiques...
- en programmant des émissions, séries et opérations spéciales axées sur l'aspect patrimonial de la chanson française. On retiendra en l'occurrence les séries consacrées à la

¹ - Pourcentage établi d'une part sur l'ensemble des programmes de variétés de la société et d'autre part par rapport aux seules chansons diffusées (la programmation musicale pouvant comporter, comme c'est le cas sur France Inter, une part d'instrumental).

¹ - Diffusion le vendredi de 21h à 23h.

² - Diffusion le samedi de 20h10 à 21h30.

³ - Diffusion le samedi de 10h à 11h.

⁴ - Diffusion du lundi au vendredi de 12h40 à 12h45.

⁵ - Diffusion le samedi de 0h à 0h45.

⁶ - Diffusion en semaine à 23h15.

⁷ - Diffusion du lundi au vendredi de 18h30 à 19h.

⁸ - Diffusion le samedi de 18h à 19h durant le premier semestre. Emission supprimée à compter du mois de septembre.

⁹ - Diffusion le samedi de 11h à 12h30 durant la saison estivale.

chanson française durant la seconde guerre mondiale (*Chanter sous l'occupation*, en mars sur France culture ; *Les Artistes en exil durant la seconde guerre mondiale*, en juillet et août sur France Musiques ; la série de l'ACR du Grand Est *Résistants, vous chantiez*, en septembre sur l'ensemble du réseau France Bleu) ; la célébration des 20 ans des Francofolies (le 23 juin sur France Culture) et du 11^{ème} anniversaire de la mort de Léo Ferré (du 12 au 16 juillet sur France Culture) ; la série mensuelle consacrée à un siècle de chanson française, enregistrée en public à la BNF (diffusion à partir du mois d'octobre sur France Inter, dans le cadre de *Pollen les copains d'abord*), l'hommage rendu au chanteur Claude Nougaro décédé le 4 mars (nuit spéciale sur France Bleu le 21 juin et journée spéciale sur FIP, le 15 décembre) ;

- en assurant la retransmission de séries documentaires à caractère musical produites par les ACR régionaux ou par les Radios Francophones Publiques comme par exemple *Docteur Renaud et Mister Renard* (feuilleton de la RTBF diffusé en juillet sur France Inter) ;

- en proposant, notamment sur France Inter, dans le cadre de l'émission *Pollen*, un certain nombre de concerts « live » enregistrés à l'occasion de festivals, de tournées d'artistes ou présentés dans le cadre d'opérations exceptionnelles : concert Louis Chedid à Nanterre (le 9 avril) ; soirées spéciales Bénabar (le 23 avril), Francis Cabrel (le 18 juin), Miossec et ses amis (le 29 septembre) ; soirées spéciales en direct du festival « Alors chante » à Montauban (en mai) , des Francofolies de la Rochelle (le 11 juillet, puis les 10 et 24 septembre) ou encore en direct des Vieilles Charrues à Carhaix (les 13, 24 et 25 juillet) et des Nuits de Champagne à Troyes (le 29 octobre).

- en soutenant la production discographique sous forme de partenariats.

A cet égard, France Inter a continué d'inviter dans plusieurs émissions des chanteurs et compositeurs à l'occasion de la parution de nouveaux albums soutenus par la station généraliste.

C'est un peu dans le même esprit que FIP a, pour sa part, proposé plusieurs « cartes blanches »¹ à des chanteurs (par exemple Bernard Lavilliers, Françoise Hardy, Juliette Gréco...) à l'occasion de la sortie de leur dernier album discographique ou de nouvelles compilations parues en CD.

3.2 - Nouveaux talents

(Article 30 du cahier des missions et des charges)

Les différentes stations de la société ont poursuivi, en 2004, leurs efforts en vue d'assurer une meilleure exposition des nouveaux talents à l'antenne.

France Inter a poursuivi la diffusion d'une séquence quotidienne réservée à la promotion de nouveaux talents et d'artistes autoproduits ou issus d'un label indépendant (*TTC, Tous Talents confondus*, présentée par Jean Louis Foulquier depuis septembre 2002, du lundi au vendredi de 12h40 à 12h45).

A titre indicatif, au cours de l'année 2004, ont notamment été diffusés des interviews et extraits d'albums de : Anis, Gérald Genty, Lulu, François Tolle et les Velours, Aristide, Karpatt, Joseph Godard, Nicolas Reggiani, Anabase, Julien Ribot, Charline Rose, Nicolas Jules, Dimitri, Pauline Croze...

¹ - Formule offrant deux heures d'antenne(de 21h à 23h) à une personnalité du monde artistique afin qu'il puisse partager son univers musical avec les auditeurs.

La promotion des jeunes artistes a par ailleurs continué de s'effectuer dans les émissions *Pollen, les copains d'abord* ; *Sur le pont, les artistes*, ou encore, à un degré moindre, dans l'émission *Le Fou du roi*.

On trouvera en outre en annexe 3 la liste des nouveaux talents ayant figuré dans la play-list de France Inter en 2004.

Sur **France Bleu**, l'exposition des nouveaux talents a continué d'être assurée dans le cadre de la séquence quotidienne *Tremplin de la Nuit*.

En ce qui concerne la play-list intégrée au sein de la programmation musicale du réseau, celle-ci était composée en octobre 2004 de 10 titres dont 8 titres francophones (soit 80%).

France Culture a davantage ouvert son antenne aux jeunes talents en invitant dans le cadre de l'émission hebdomadaire *Chanson Boum* des artistes peu connus du grand public ainsi que plusieurs groupes et chanteurs régionaux¹.

La chaîne culturelle a par ailleurs conclu à l'automne, pour la période octobre 2004-juillet 2005, un partenariat avec la radio associative Radio Néo (95.2) spécialisée dans la découverte des nouveaux talents de la chanson francophone. Aux termes de cet accord, Radio Néo s'est engagée à présenter chaque mois une sélection de 20 titres dont 10 titres seront diffusés mensuellement sur France Culture. Les deux radios se sont en outre engagées à programmer dès le mois de novembre une émission mensuelle commune de 30 minutes, diffusée en simultanée sur les deux stations (sur France Culture, entre 20h30 et 21h, dans le cadre de *Multipiste*²).

Le **Mouv'** a poursuivi la programmation de sa chronique spécialement dédiée à la découverte d'artistes auto-produits français, *Les indés du Mouv'* et consacré plusieurs séquences à ces artistes dans le cadre du magazine *Le Buzz*.

Toutefois, il convient de noter que la part des nouveaux talents a sensiblement régressé dans la programmation musicale de la radio jeune.

D'après les chiffres fournis mensuellement par l'Institut Yacast, celle-ci a en effet atteint en 2004 une moyenne de 27,7 % (30,6 % en 2003 et 26,2 % en 2002).

La société Radio France a par ailleurs reconduit ou participé à plusieurs opérations exceptionnelles destinées à promouvoir les jeunes talents de la chanson francophone :

- les Victoires de la musique, avec notamment la programmation sur France Inter des artistes nommés et la retransmission de la soirée de gala avec les artistes lauréats en direct du Zénith (le 28 février) ;
- la soirée dédiée aux nouveaux talents francophones, organisée dans le cadre de la journée internationale de la Francophonie par les Radios Francophones Publiques (diffusion en direct de la Maison de la Radio le 20 mars sur la City radio de Paris et en différé le 26 mars sur l'ensemble du réseau France Bleu) ;
- le prix Constantin - parrainé en 2004 par Julien Clerc - avec notamment la diffusion sur France Inter des titres des 10 artistes en lice³ (du 25 octobre au 5 novembre, dans le cadre

¹ - Ex : la chanteuse bretonne Jeanne Cherhal, le chanteur toulousain Jehan, le groupe marseillais Sportès...

² - Les premières émissions diffusées les 29 novembre et 13 décembre 2004 ont respectivement proposé le portrait de deux jeunes talents choisis par Radio Néo, Hugo Garcia et Arman Méliès, sous la forme d'un entretien avec les chanteurs ponctué de trois à quatre titres extraits de leur dernier album, enregistrés et retransmis en direct des studios de Radio France.

³ Pierre Bondu, Cali, Jeanne Cherhal, Daniel Darc, Feist, Florent Marchet, Jipé Nataf, Ridan, Tété, Rokia.

de l'émission *Musique Express*), un numéro spécial de *Système disque* consacré au prix et aux artistes nominés (le 6 novembre) et la retransmission en différé du Trianon de la soirée spéciale de remise du prix, attribué en 2004 au lauréat Cali (le 18 novembre).

3.3 – Les œuvres musicales

En 2004, les œuvres musicales ont bénéficié d'un niveau de diffusion comparable à celui de l'année précédente.

S'agissant des genres et sous genres musicaux représentés à l'antenne, la société a poursuivi ses efforts en vue d'assurer une plus grande diversification des œuvres diffusées. En 2004 les programmes de la société se sont davantage intéressés aux musiques traditionnelles et populaires des cinq continents et se sont attachés à promouvoir de nouvelles formes de musique électronique.

En ce qui concerne la place accordée à la musique protégée sur France Musiques, la part des œuvres composées après 1945 a représenté selon la société 25 % en 2004 (en augmentation par rapport à 2003). La mise en place de nouveaux partenariats, depuis l'été 2004, avec notamment le festival Musica et l'IRCAM explique en partie ce renforcement de la présence de la musique contemporaine sur la chaîne musicale.

La part d'œuvres d'origine nationale s'est élevée, quant à elle, à 22 % (comme en 2003).

La promotion de la musique contemporaine s'est principalement effectuée dans le cadre des séries *Le Bel aujourd'hui* et *Alla Breve* sur France Musiques, ainsi que dans les émissions *Les chemins de la musique*, *Décibels* et *Nocturnes* sur France Culture.

Dans le cadre de ces dernières séries, France Culture a notamment proposé le portrait de plusieurs compositeurs : Betsy Jolas (le 13 mars), Antoine Duhamel (le 2 avril), Michel Redolfi (le 4 avril), Henri Dutilleul (le 12 juin), Jean Jacques Lemaître (le 20 juin), Pascal Dusapin (le 5 novembre), Georges Aperghis (en décembre).

Une série des *Chemins de la musique* a également été consacrée au compositeur Philippe Hersant, invité du festival Présences 2004 (du 9 au 13 février).

3.4 - Musique vivante (concerts et festivals)

(Article 29 du cahier des missions et des charges)

▪ France Musiques

La chaîne musicale a diffusé au cours de cet exercice 1162 concerts (tous genres confondus), soit une diminution de 13,3 % par rapport à 2003.

A titre indicatif, la société avait diffusé 1341 concerts en 2003 et 1245 en 2002.

CONCERTS DIFFUSÉS SUR FRANCE MUSIQUES

	Année 2004	Rappel 2003
Nombre de concerts diffusés (tous genres confondus)(1)	1162	1341
Direct	132	161
OP, ONF, Chœur et Maîtrise	133	111
Festivals	171	198
Echanges internationaux	334	464

Source : Radio France

(1) – opéra, orchestre, musique ancienne et baroque, musique de chambre, récital, jazz, musique traditionnelle et extra européenne

Une partie des concerts (14,7 %) a été enregistrée dans le cadre de festivals et manifestations musicales produites ou coproduites par Radio France : le festival *Présences* ; la Folle Journée de Nantes ; le festival de piano de Lille ; Jazz Banlieues Blues ; Jazz sous les Pommiers à Coutances ; les rencontres musicales de Fontainebleau ; les Nuits romantiques du lac du Bourget ; les festivals estivaux de Beaune, d'Orange, de Radio France et Montpellier, d'Aix-en-Provence, de la Roque-d'Anthéron, de Menton, de Prades, de la Chaise-Dieu et du Puy-en-Velay ; les festivals d'Île-de-France et de Saint-Denis ; le festival Musica de Strasbourg...

▪ **Sur les autres chaînes du réseau**

La musique vivante a également trouvé sa place sur les autres antennes de la société à travers la retransmission de concerts ou extraits de concerts enregistrés dans le cadre de manifestations musicales et festivals estivaux :

. *Sur France Inter*

Le festival de piano de Lille ; les Flâneries Musicales de Reims ; le festival de Saint-Denis ; les festivals de jazz d'Amiens, de Coutances, de Vienne et de Marciac ; la 23^{ème} édition de la fête de la musique ; le festival Art rock de Saint-Brieuc ; le festival des Vieilles Charrues ; la Route du rock à Saint-Malo ; le festival Tempo latino de Vic-Fezensac ; le festival de la Rochelle ; les Méditerranéennes d'Argelès ; la Fiesta-des-Suds à Marseille ; la 17^{ème} édition des nuits de Champagne à Troyes, festival les Inrocks à Paris...

. *Sur France Culture :*

Le festival de Montauban ; le festival Musica à Strasbourg ; les 38^{èmes} rugissants de Grenoble.

. *Sur le Mouv'* (notamment dans le cadre de l'U.E.R) :

Les découvertes du Printemps de Bourges (en avril) ; Summer festival de Blayes-les-Mines (en juillet) ; le 10^{ème} festival international de Benicassim en Espagne (en août) ; les 26^{ème} rencontres Transmusicales de Rennes (en décembre).

3.5 - Les orchestres

(Article 29 du cahier des missions et des charges)

3.5.1 - Les formations de Radio France

▪ Concerts produits par la Direction de la Musique

La participation des formations de Radio France aux concerts produits par la Direction de la musique a représenté quantitativement un volume similaire à celui de l'année précédente.

CONCERTS PRODUITS PAR LA DIRECTION DE LA MUSIQUE

	Année 2004	Rappel 2003
Concerts avec l'Orchestre National de France	65	61
Concerts avec l'Orchestre Philharmonique	79	71
Concerts avec le Chœur (en production propre)	29	37
Concerts avec la Maîtrise (en production propre)	27	36
Nombre total de concerts avec les formations de Radio France	200	205

Source : Radio France

▪ Concerts diffusés sur France Musiques

Les formations orchestrales et vocales de la société (Orchestre National de France-Orchestre Philharmonique- Chœur et Maîtrise) ont été associées à 11,4 % des concerts diffusés sur la chaîne musicale (8,3 % en 2003).

▪ Activités des orchestres et ensembles vocaux (répertoire, créations, festivals, opérations spéciales, tournées...)

L'Orchestre Philharmonique (128 exécutants, direction : Myung Whun Chung) et l'Orchestre National de France (116 exécutants, direction : Kurt Masur) ont continué de diversifier leurs activités à travers l'exécution d'œuvres du répertoire français et étranger (Bizet, Haydn, Mozart, Beethoven, Brahms, Mahler, Strauss, Rachmaninov....), l'illustration de la musique du 20^{ème} siècle (Ravel, Poulenc, Milhaud, Hindemith, Berg...) et la création d'œuvres françaises et étrangères nouvelles ou inédites.

A cet égard, en 2004, France Musiques a diffusé 25 œuvres données en création par l'Orchestre Philharmonique (21 œuvres en 2003) et 12 œuvres inédites interprétées par l'Orchestre National de France (11 œuvres en 2003).

A titre indicatif, dans le cadre du festival de musique contemporaine *Présences*, France Musiques a retransmis sur son antenne huit créations interprétées par l'Orchestre Philharmonique (œuvres de Kjell Flem, Philippe Schoeller, Vincent Paulet, Philippe Hersant, Bernat Vivancos, Thierry Escaich, Kaija Saariaho) et deux créations exécutées par l'Orchestre National de France (œuvres de Guillaume Connesson et Esteban Benzecry).

Les deux formations orchestrales ont par ailleurs été associées aux cycles de concerts produits ou coproduits par Radio France, présentés à la Maison de la Radio (cycle *Figures*)¹, au théâtre des Champs Elysées (cycles Malher et Brahms), au théâtre du Châtelet ou encore à la Cité de la Musique (cycle Berio - Bach) et retransmis sur la chaîne musicale.

Elles ont également assuré plusieurs concerts (retransmis sur France Musiques ou sur France Inter) à l'occasion de festivals organisés dans l'Hexagone : le Festival de Radio France et de Montpellier, le festival de Saint-Denis, les Chorégies d'Orange ...

L'Orchestre national de France a participé à la fête de la musique au Louvre (le 21 juin), donné un concert de gala pour les 80 ans de George Prêtre (en novembre) tandis que l'Orchestre Philharmonique a apporté sa contribution à la soirée de gala du concours international Marguerite Long – Jacques Thibaud (retransmission sur France Musiques, en direct du Châtelet, le 6 décembre).

Comme les années passées, les deux orchestres ont effectué des tournées en région parisienne, en province ainsi qu'à l'étranger.

L'Orchestre Philharmonique a donné dans ce cadre 20 concerts dont 11 concerts en France et 9 concerts à l'étranger (Tokyo, Séoul, Amsterdam) et l'Orchestre National 23 concerts dont 6 concerts en région, 3 concerts en banlieue parisienne et 14 concerts à l'étranger (Japon, Italie, Suisse et Allemagne).

France Musiques a notamment retransmis en différé *Carmen* de Bizet, interprétée par l'Orchestre Philharmonique, lors de sa tournée à Séoul.

Au regard des actions engagées en direction du jeune public, l'Orchestre Philharmonique a assuré au cours de cet exercice 14 concerts spécifiquement destinés au jeune public, organisés à la Maison de la radio.

S'agissant plus particulièrement des ensembles vocaux de la société, le Chœur (105 membres, direction : François Polgar) et la Maîtrise (80 membres, direction : Toni Ramon) ont continué d'apporter leur collaboration à l'interprétation d'œuvres du répertoire français et étranger ainsi qu' à la création d'œuvres contemporaines -souvent aux côtés des orchestres de la société- tout en orientant leurs activités propres sur l'exécution de nouvelles partitions (musique sacrée d'hier et d'aujourd'hui).

Ces dernières prestations ont été retransmises en grande partie sur France Musiques, dans le cadre de concerts enregistrés dans divers lieux de la capitale : au théâtre des Champs Elysées, en l'église des Blancs Manteaux ainsi qu'à la Maison de la Radio (notamment dans le cadre du cycle de concerts *Figures de Maestro*).

Les deux formations ont également consacré une part de leurs activités à la création d'œuvres, souvent commandées par la société.

A l'occasion du festival *Présences 2004* , le Chœur et la Maîtrise ont notamment créé des œuvres inédites de Claire Schapira, Philippe Hersant et Julia Wolfe.

Les formations vocales de la société ont par ailleurs donné 8 concerts en région . La Maîtrise a pour sa part participé au festival Les cordes en ballade en Ardèche et au 6^{ème} festival d'art vocal de Bayeux.

¹ - Figures de l'Orient ; Figures d'ouverture ; Figures de Maestro ; Figures animales.

- **Promotion des formations sur les antennes de la société**

France Inter a continué de promouvoir les formations de Radio France en assurant la diffusion hebdomadaire d'œuvres interprétées par l'Orchestre Philharmonique et l'Orchestre National de France (*Les Grands concerts de Radio France*, le dimanche de 21h à 22h).

Pour sa part, France Culture a consacré une série à l'Orchestre National de France en tournée (du 5 au 9 juillet, dans le cadre de l'émission *In Poco agitato*) et proposé une rétrospective du travail d'improvisation du Chœur de Radio France sur des textes poétiques contemporains (le 5 octobre, dans le cadre de l'émission *Tire ta langue*).

Le Mouv' s'est également intéressé aux formations musicales de Radio France en consacrant notamment une séquence à Sarah Nemtanu, premier violon à l'Orchestre National de France (le 17 décembre, dans le cadre du magazine *Le Buzz*).

Sur France Musiques, la promotion des orchestres de la société a été assurée de manière régulière, à travers émissions et concerts diffusés à l'antenne.

En outre, la chaîne musicale a dédié une journée spéciale au chef de l'Orchestre National, Kurt Masur, dont le mandat a été reconduit pour 3 ans (le 11 décembre).

- **Utilisation des formations par les autres sociétés nationales (France 2 et France 3)**

L'article 29 du cahier des missions et des charges prévoit l'utilisation des formations orchestrales et vocales de Radio France par les autres sociétés nationales ; en 2004, l'Orchestre Philharmonique et l'Orchestre National de France ont bénéficié sur France Télévisions (France 2 et France 3) de 6 passages¹ pour une durée totale de 9 heures 28 minutes contre 6 passages pour une durée totale de 2 heures 56 minutes en 2003.

Les prestations des deux orchestres, principalement retransmises dans le cadre de l'émission nocturne *Musique au cœur* sur France 2, ont concerné le concours Long-Thibaud 2003 et 2004 (soit 3 passages) et l'interprétation de deux opéras : le *Requiem* de Verdi au Stade de France et *Carmen* de Bizet, présentée dans une première version au Stade de France et dans une deuxième version aux Chorégies d'Orange (soit 3 passages).

NOMBRE DE PASSAGES DES FORMATIONS DE RADIO FRANCE SUR FRANCE 2 ET FRANCE 3

	Année 2004		Rappel 2003	
	France 2	France 3	France 2	France 3
Orchestre National de France	3 passages	-	3 passages	-
Orchestre Philharmonique	2 passages	1 passage	-	3 passages
Total	5 passages	1 passage	3 passages	3 passages

Source : CSA

¹ - On rappellera que sous le vocable « passage », est prise en compte la retransmission intégrale ou partielle d'une œuvre musicale

TEMPS D'ANTENNE ACCORDÉ AUX FORMATIONS DE RADIO FRANCE SUR FRANCE 2 ET FRANCE 3

	Année 2004		Rappel 2003	
	France 2	France 3	France 2	France 3
Orchestre National de France	3 h 47	-	1 h 34 min	-
Orchestre Philharmonique	5 h 06	0 h 35 min	-	1h 22 min
Total	8 h 53	0 h 35 min	1 h 34 min	1h 22 min

Source : CSA

Il convient de signaler qu'aucun nouvel accord n'a été conclu entre Radio France et France Télévisions depuis 1995, date à laquelle avait été prévue pour chacun des orchestres de Radio France la retransmission d'un minimum de deux concerts sur France 2 et de deux concerts sur France 3 (soit un total de 8 passages minimum sur l'année).

France Télévisions (notamment France 3) a continué de privilégier, comme les années passées, la présence à l'antenne des formations européennes et des ensembles instrumentaux ou vocaux régionaux.

3.5.2 - Les autres formations nationales et régionales

Au cours de cet exercice, plus d'une cinquantaine d'autres formations nationales et régionales (orchestres, ensembles instrumentaux et vocaux) a eu l'occasion de s'exprimer sur les différentes chaînes du groupe et en particulier sur France Musiques, dans les magazines, émissions et concerts retransmis.

A titre indicatif, on citera l'ensemble Inter contemporain ; l'ensemble Accroche-Note ; l'ensemble Les Arts Florissants ; les orchestres nationaux de Bordeaux-Aquitaine, de Montpellier, de Lyon ; les orchestres philharmoniques de Strasbourg et de Nice ; l'orchestre des Pays-de-la-Loire ; les Percussions de Strasbourg ; l'orchestre symphonique de Nancy ; l'orchestre de chambre national de Toulouse ; les chœurs et les orchestres des opéras de Rouen, de Marseille, de Nancy, de l'opéra national de Paris ; l'ensemble baroque de Limoges ; Les musiciens du Louvre-Grenoble ; l'ensemble vocal du Maine ; les maîtrises de Bretagne et des Hauts-de-Seine....

La chaîne musicale a par ailleurs programmé des séries rétrospectives consacrées à l'orchestre philharmonique de Strasbourg ainsi qu'à l'orchestre national de Bordeaux - Aquitaine (du 21 au 27 février et du 9 au 14 mars dans le cadre de l'émission *Tutti or not Tutti*) et fêté le 30^{ème} anniversaire de l'ensemble Itinéraire (le 25 novembre).

Enfin, la chaîne musicale a assuré la promotion des jeunes formations instrumentales et vocales (telles l'orchestre du Conservatoire de Paris, l'Orchestre Français des Jeunes, le jeune chœur de Paris...) et mis en place à l'automne deux nouvelles émissions hebdomadaires, respectivement axées sur la découverte de nouveaux interprètes (*Dans la cour des grands*, le samedi de 13h à 15h) et les musiques amateurs (*Les hauts-parleurs*, le dimanche de 13h à 15h).

4. Fourniture de programmes

- **Banque de programme Sophia**

Diffusé en numérique sur le satellite Télécom 2D, ce programme de musique et d'informations élaboré à l'intention des radios associatives (catégorie A) et des radios commerciales indépendantes (catégorie B) a continué de comporter dans son programme musical pop-rock une part significative de variétés françaises (soit 48 % de chansons françaises).

On notera que le programme parlé est toujours composé de flashes d'information de 2 minutes assurés par la rédaction de FIP (à raison d'une diffusion par heure), de 3 journaux quotidiens conçus par la rédaction de France Culture / France Musiques (diffusion à 7h30, 13h et 18h30), d'une revue de presse de 2 minutes (diffusion après le journal de 7h30), et de chroniques diversifiées (voyage, multimédia, livres, santé, jardin, actualité cinématographique et musicale, vie des stars...).

Au terme de l'année 2004, 67 radios dont 56 radios de catégorie A et 11 radios de catégorie B étaient abonnées à Sophia, générant 257.000€ de recettes.

En 2003, les radios abonnées étaient au nombre de 71 dont 58 radios de catégorie A et 13 radios de catégorie B.

- **Partenariat avec les sociétés d'autoroute**

Radio France a poursuivi sa collaboration avec les sociétés autoroutières en ISO fréquence (107.7), en leur fournissant soit une partie de ses programmes, soit un programme spécifique entièrement conçu à leur intention.

Autoroute Info

Aux termes de la convention passée avec la SAPRR (avenant de 1997), autoroute info diffuse *France Info express* en échange de la mise en place du dispositif EON -TA (système permettant la commutation automatique des récepteurs à l'écoute des chaînes de Radio France diffusant sur le réseau autoroutier Paris -Rhin -Rhône).

107.7 FM Programme Radio France

Aux termes de la convention SODERANE (Sanef) signée en 1994 et renouvelée pour une durée de 5 ans à partir du 1^{er} février 2004¹, Radio France vend un programme d'informations trafic à la SANEF pour une diffusion sur l'ensemble de son réseau autoroutier (A1, A2, A4, A16, A26, A29). Ce programme comprend notamment la reprise des flashes de France Info (*France Info Express*) à 15' et 45' de chaque heure.

¹ - Dans le cadre du renouvellement de cette convention, a été revalorisé le coût de fonctionnement de la structure et une nouvelle installation technique a été déployée pour répondre à l'extension du réseau couvert (40 km en 1994, environ 1300 km en 2004).

5. Relations avec les autres sociétés nationales de programme

▪ Relations avec RFI

(Article 94 du cahier des missions et des charges)

La coopération entre Radio France et RFI s'effectue principalement dans le domaine de l'information, les rédactions de Radio France, notamment France Inter, faisant appel à RFI pour des sujets d'actualité étrangère.

▪ Relations avec RFO

(Article 92 du cahier des missions et des charges)

En 2004, la coopération entre Radio France et RFO s'est quelque peu renforcée.

Si la société nationale de programme a continué d'envoyer à destination des 9 stations des DOM-TOM tout ou parties des programmes de France Inter, France Culture et France Info, elle a parallèlement assuré la diffusion de chroniques de RFO sur France Info (*En direct des DOM-TOM*, le dimanche à 14h50, 21h50 et 22h50) et sur la City radio (*RFO infos* le samedi à 9h15 et le dimanche à 11h30 ; *Lotbo*, du lundi au vendredi à 10h30 et 14h50).

6. Coopération avec les radios francophones publiques

(Article 99 du cahier des missions et des charges)

La coopération entre les 4 radios partenaires (Radio France, la RSR, la RTBF et Radio Canada) s'est poursuivie dans le cadre des 4 commissions : Culture, Musique, Informations et Programmes.

Elle a donné lieu à la programmation d'émissions communes (telles que *Chassé croisé*², *Quadrille*³), à des coproductions de séries musicales et échanges de concerts, ou encore à des échanges quotidiens d'actualités.

En 2004, 4280 sujets ont été ainsi échangés pour une durée totale de 123 heures (3733 sujets pour une durée de 144 heures en 2003).

7. Coproductions internationales hors RFP

(Article 98 du cahier des missions et des charges)

Toujours réalisées avec le concours des radios locales de France Bleu et aidées financièrement par la Direction des affaires internationales de Radio France, ces coproductions ont concerné :

- la réalisation d'émissions mensuelles entre FB Alsace et les stations allemandes ou suisses transfrontalières (ex : *Trois pays, un thème*, émission mensuelle d'1h et *Ici et là*, magazine mensuel de 45 minutes) ;
- la fabrication d'émissions ou séries par des radios associées (ex : *Kantara*, émission hebdomadaire de 43 minutes réalisée et diffusée par FB Radio Corse Fréquence Mora et la chaîne internationale de Radio TV Marocaine) ;

² - Diffusion sur France Culture le dimanche à 7h05.

³ - Diffusion sur France culture le lundi de 16h à 16h30, dans l'émission *Tout un monde*.

- la poursuite de jumelages favorisant l'échange de collaborateurs et la réalisation de séries d'émissions (nouveau jumelage signé lors du Sefor 2004 entre France Bleu Orléans, Radio Canada Matane et l'ORTM de Bamako).

4 - Nouvelles technologies, multimédia

L'article 8 du cahier des missions et des charges prévoit que la société doit s'adapter aux mutations technologiques et mener des actions de recherche dans le domaine de la création radiophoniques.

Au cours de l'année 2004, Radio France a continué de développer des services multimédia sur les nouveaux supports de diffusion (Internet, téléphonie mobile...).

▪ **Téléphonie mobile**

Si la fourniture des titres de France Info sur le 711, en partenariat avec Orange, a été maintenue, le service Radio France France Multimedia s'est vu attribuer par l'ART, le 18 mars 2004, un numéro court à 4 chiffres : le 3230, ce qui lui a permis de regrouper dès le mois de juillet 2004 l'ensemble de ses activités SVI (services vocaux interactifs) sous ce seul et même numéro court. L'intégralité des services proposés par les différentes chaînes du groupe sont désormais hébergés sur un même portail téléphonique, accessible (pour 0,34 € la minute) à tous les auditeurs, quelque soit l'opérateur ou le téléphone utilisé (fixe ou mobile).

▪ **Internet**

L'année 2004 a principalement été marquée par la création de trois nouvelles webradios thématiques ¹:

- une webradio consacrée au sport (lancement le 9 septembre, à la veille des J.O d'Athènes 2004).

Cette nouvelle radio accessible depuis radiofrance.fr met en avant toute l'actualité sportive, discipline par discipline (16 sports y sont traités). Elle permet aux internautes d'avoir accès à un agenda détaillé des manifestations sportives, d'écouter ou réécouter les grands directs sportifs des antennes nationales et régionales, ainsi que des chroniques et émissions consacrées au sport...

La radio propose également aux internautes une rubrique plus généralement consacrée aux grands événements sportifs de portée nationale et internationale ainsi que de nombreux dossiers en fonction de l'actualité sportive du moment.

- deux webradios culturelles, les *Chemins de la connaissance* et les *Sentiers de la création*, accessibles à partir du site Internet de France Culture et diffusées 24h sur 24 (lancement le 20 décembre).

Les chemins de la connaissance, placés sous la responsabilité de François Carles-Gibergues, offrent aux internautes un accès aux cours les plus prestigieux des universités et institutions culturelles de France et de la francophonie (Collège international de philosophie, Bibliothèque nationale de France, Collège de France, Université de Bordeaux III...)

Le programme propose en outre des productions récentes de France Culture ainsi que de nombreux colloques et forums enregistrés à l'Institut du Monde arabe, à la Cité des Sciences et de l'Industrie ou encore au Conservatoire national des Arts et Métiers. Soit au total 12 heures de programme quotidien (de 9h à 21h puis de 21h à 9h en rediffusion).

¹ - Les 4 webradios précédemment lancées par Radio France étant la radio du livre, la radio des revues de presse, la radio du goût et la radio des Français à l'étranger.

Les Sentiers de la création, placés sous la responsabilité de Juliette Deschamps, donnent accès à une sélection d'émissions récentes de France Culture sur la création², mais également à des retransmissions de manifestations culturelles, festivals et forums (*Les belles captives*), et permettent, grâce aux archives de l'INA, d'entendre ou réentendre la voix de nombreux créateurs, artistes, cinéastes, plasticiens et écrivains du XXème siècle (*Esto mémor*).

Pour ce programme qui représente au total 12 heures de programme quotidien (de 12h à 24h avec une rediffusion en boucle suivant le même ordre de passage), ont été associés une dizaine de partenaires : outre l'INA, L'Auditorium du Louvre, l'Ircam, la Villa Gillet, le Théâtre de l'Athénée, le théâtre national de Bretagne, Cinéma tout Ecran, l'Ensad....

Le service Multimédia de la société a par ailleurs ouvert 5 nouveaux sites Internet pour FB Isère (en mai) , FB Gironde (en juillet), FB Azur (en septembre), FB Armorique (en octobre) et FB Savoie (en décembre). Ces sites permettent d'écouter l'antenne en direct, de réécouter les titres de l'actualité ou le reportage du jour. D'autres services sont développés comme la météo régionale, l'info spectacle, l'info touristique, l'agenda touristique et sportif de la région.

Une nouvelle version du site Internet de FIP a également été mise en place en octobre 2004. On y trouve désormais une rubrique consacrée aux disques qui met en valeur les albums soutenus par la station et 10 jours d'archives pour les internautes désireux de retrouver des références musicales.

Enfin, et toujours à l'initiative de Radio France Multimédia, les directeurs des différentes antennes de Radio France ont eu pour la première fois l'occasion de répondre en direct aux questions des auditeurs et internautes au sujet de leurs programmes et des nouvelles émissions mises en place au mois de septembre 2004 (soit un jour pour chaque chaîne, entre le 4 et le 14 octobre, de 17h à 19h).

* *
*

De source Radio France, le site Internet de la société nationale de programme a enregistré ses meilleurs résultats depuis sa création avec 32 millions de visites¹ (soit une progression de 49 % par rapport à l'année 2003) et 164 millions de pages consultées (soit une augmentation de 58 % par rapport à l'année précédente).

Les sites les plus visités ont été ceux de France Inter (29%), de France Info (16%), de France Culture (15%) et de FIP (14%).

² - Exemple : *Multipistes, Surpris par la nuit, Du jour au lendemain, l'ACR*.

¹ - 73,5% des internautes se connectant depuis la France et 26,5% depuis l'étranger(USA, Belgique, Royaume Uni).

5- Publicité et parrainage



▪ **Ressources publicitaires**

En 2004, les recettes issues de la publicité (publicité classique et parrainages) ont conservé un caractère restreint au sein des ressources globales de la société (soit 7,2 %). Elles ont néanmoins augmenté de 12,3 % par rapport à l'exercice précédent, atteignant 40,03 M€ contre 35,64 M€ en 2003.

▪ **Publicité classique (Articles 32 à 45 du cahier des missions et des charges)**

La société a diffusé des messages de publicité collective et d'intérêt général – seule admise aux termes des articles 32, 33 et 34 du cahier des missions et des charges – sur France inter, France info, France bleu (réseau et antennes locales) et sur le Mouv'.

Par rapport à l'année précédente, le volume annuel des messages diffusés a légèrement diminué sur France Inter et sensiblement progressé sur France Info (soit une tendance inverse à celle observée entre 2002 et 2003).

La durée moyenne quotidienne des messages diffusés sur les deux stations au cours de cet exercice avoisine toutefois celle enregistrée en 2002, année record pour la société en termes de volume de messages de publicité classique diffusés (soit autour de 11 minutes sur France Inter et autour de 9 minutes sur France Info).

Sur France Bleu (réseau et antennes locales), le volume des messages diffusés a continué de s'accroître, alors que sur le Mouv', ce volume tend à se tasser depuis l'année 2002.

En tout état de cause, la durée moyenne quotidienne des messages diffusés en 2004 apparaît toujours en deçà du seuil autorisé qui, aux termes de l'article 44 du cahier des missions et des charges de la société, est fixé pour les programmes nationaux à 30 minutes par jour en moyenne sur l'année¹.

VOLUME ANNUEL ET DURÉE MOYENNE QUOTIDIENNE

		2004	Rappel 2003	Evolution 2003 /2004
FRANCE INTER	Volume annuel	65 h 46	69 h 04	- 3 h 18
	Durée moyenne quotidienne	10 min 48	11 min 21	- 33 sec
FRANCE INFO	Volume annuel	59 h 52	48 h 57	+10 h 55
	Durée moyenne quotidienne	9 min 50	8 min 02	+1 min 48
France BLEU (RESEAU)	Volume annuel	25 h 24	18 h 13	+ 7 h 11
	Durée moyenne quotidienne	4 min10	2 min 59	+ 1 min 11
FRANCE BLEU (ANTENNES LOCALES)	Volume annuel	612 h 19	472 h 44	+ 139 h
France BLEU (CITY RADIO DE PARIS)	Volume annuel	8 h 03	5 h 14	+ 2h 49
LE MOUV	Volume annuel	2 h 31	2 h 43	- 12 min

Source : Radio France

¹ - A titre indicatif, si l'on tient compte de l'ensemble des messages à caractère publicitaire et promotionnel diffusés à l'antenne (messages classiques, parrainages, produits dérivés, partenariats, multimédia, spectacles, auto-promotion, communiqués en faveur de F2, F3 et la 5), ces messages ont représenté en 2004 un volume annuel de 153 heures 07 minutes, soit une durée moyenne quotidienne de 25 minutes 10 sur France Inter (157 heures 34 minutes, soit 26 minutes quotidiennes en 2003) En ce qui concerne France Info, ces messages ont représenté un volume annuel de 146 heures 09 minutes, soit une durée moyenne quotidienne de 24 minutes (151heures 35 minutes annuelles, soit 25 minutes quotidiennes en 2003).

NOMBRE DE MESSAGES DIFFUSES

	2004	Rappel 2003	Evolution 2003/2004
FRANCE INTER	8165	9054	- 9,8 %
FRANCE INFO	7690	6378	+ 20,5 %
FRANCE BLEU (ANTENNES LOCALES)	85810	66034	+ 29,9 %
France BLEU (CITY RADIO DE PARIS)	1095	694	+ 57,7 %
France BLEU (RESEAU)	2920	2181	+ 33,8 %
LE MOUV	517	327	+ 58,10 %

Source : Radio France

S'agissant de la mise en conformité des messages avec la législation en vigueur, Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a constaté la diffusion en septembre 2004 sur les antennes de Radio France, et en particulier sur France Inter, de plusieurs messages en faveur de services spécifiques se situant dans le secteur concurrentiel des assurances (assurance automobile, assurance vie), et donc n'apparaissant pas relever de la publicité collective et d'intérêt général.

Le premier message diffusé le 21 septembre 2004, concernait les assurances automobiles de CIC Assurances / Serenis ; le deuxième message, diffusé le 27 septembre, faisait la promotion de produits d'assurances vie et de retraite complémentaire d'Assurances Banque Populaire Vie /Natexis Interepargne ; quant au troisième message, également diffusé le 27 septembre dernier, il faisait valoir la formule crédit plus assurance auto de la Caisse d'Epargne/Ecureuil Assurances IARD.

Le Conseil a adressé, en date du 12 novembre 2004, un courrier à la société Radio France, afin de lui rappeler les dispositions du cahier des missions et des charges de la société (qui, n'autorisent que la diffusion de messages relevant de la publicité collective et d'intérêt général et prohibent tout message présentant directement ou indirectement le caractère de publicité de marques déguisée) et de lui indiquer, comme il l'avait déjà fait en février et juin 2002, que seule l'évocation de produits ou services génériques ou ceux de sociétés en situation de monopole était autorisée.

Par ce même courrier, le Conseil a manifesté son souhait de rencontrer, dans le cadre du Groupe de Travail publicité et parrainage, les responsables de la société afin de les entendre sur ces pratiques (cf. annexe 8 et bilan 1^{er} semestre 2005 page 0000).

▪ **Parrainage d'émissions**

(Article 46 du cahier des missions et des charges)

Le cahier des charges prévoit que seules les émissions qui correspondent à la mission éducative, culturelle et sociale assignée par la loi à Radio France peuvent être parrainées.

Les parrainages sont mis en œuvre dans le cadre de la décision de la CNCL du 4 février 1988 (cf. annexe 4), sous le contrôle du comité d'agrément de la publicité interne à Radio France, Radio France Publicité.

En 2004, la société a recouru à cette forme de communication publicitaire sur France Info, France Inter, les antennes locales de France Bleu, et, à un degré moindre, sur France Bleu-réseau et le Mouv'.

Par rapport à 2003, le volume et le nombre de citations de parrains ont sensiblement régressé sur France Info, alors qu'ils sont restés relativement stables sur France Inter et sur le réseau France Bleu.

Sur le réseau des antennes locales, ils ont continué à progresser.

NOMBRE DE CITATIONS ET VOLUME ANNUEL

		2004	Rappel 2003	Evolution 2003/2004
FRANCE INTER	NOMBRE DE CITATIONS	6389	6411	- 0,3 %
	VOLUME ANNUEL	8 h 52	8 h 48	+ 4 min
	DURÉE MOYENNE	1 min 27	1 min 26	=
	QUOTIDIENNE			
FRANCE INFO	NOMBRE DE CITATIONS	26 368	41 477	- 36,4 %
	VOLUME ANNUEL	36 h 37	56 h 37	- 20 h
	DURÉE MOYENNE	6 min 01	9 min 18	- 3 min 17
	QUOTIDIENNE			
FRANCE BLEU (réseau)	NOMBRE DE CITATIONS	773	793	+ 2,5 %
	VOLUME ANNUEL	1h 04	1 h 06	- 2 min
	DURÉE MOYENNE	10 sec	10 sec	=
	QUOTIDIENNE			
FRANCE BLEU (antennes locales)	NOMBRE DE CITATIONS	145 311	120 150	+ 21 %
	VOLUME ANNUEL	201 h 49	166 h 52	+ 34 h 57
France BLEU (City radio de Paris)	NOMBRE DE CITATIONS	-	-	-
	VOLUME ANNUEL			
LE MOUV'	NOMBRE DE CITATIONS	1057	1320	- 19,9 %
	VOLUME ANNUEL	1 h 28	1 h 50	- 22 min

Source : Radio France

Comme à l'accoutumée, l'ensemble des parrainages ont été attachés, soit à des émissions, séquences et chroniques régulières, soit à des comptes rendus et retransmissions de manifestations à caractère culturel ou sportif (cf. annexe 5).

▪ **Partenariats**

Par rapport à 2003, le nombre et le volume des messages promotionnels diffusés en faveur de partenariats engagés par la société ont continué de progresser sur France Info, alors qu'ils apparaissent en repli sur France Inter, voire en stagnation par rapport à l'année 2002.

NOMBRE DE CITATIONS ET VOLUME ANNUEL

		2004	Rappel 2003	Evolution 2003/2004
FRANCE INTER	NOMBRE DE CITATIONS	2435	3101	- 21, 4%
	VOLUME ANNUEL	19 h 55	25 h 11	- 5 h 16
	DURÉE MOYENNE	3 min 16	4 min 08	- 52 sec
	QUOTIDIENNE			
FRANCE INFO	NOMBRE DE CITATIONS	4938	3792	+ 30, 2 %
	VOLUME ANNUEL	39 h 15	27 h 30	+ 11 h 45
	DURÉE MOYENNE	6 min 27	4 min 31	+ 1 min 56
	QUOTIDIENNE			

Source Radio France

▪ **Commercialisation des produits dérivés**

En 2004, Radio France a continué de promouvoir sur ses antennes les produits qu'elle commercialise¹.

Toutefois, dans ce domaine, le nombre et le volume des communiqués diffusés ont sensiblement diminué sur l'ensemble des stations du groupe depuis 2002, année où le recours à cette forme de communication publicitaire avait été particulièrement important.

NOMBRE DE COMMUNIQUÉS ET VOLUME ANNUEL

		2004	Rappel 2003
FRANCE INTER	Nombre de communiqués	1334	1356
	Volume annuel	11h 10	11 h 17
FRANCE INFO	Nombre de communiqués	571	928
	Volume annuel	4 h 34	7 h 30
FRANCE BLEU (RESEAU)	Nombre de communiqués	378	492
	Volume annuel	3 h 09	4 h 06
FRANCE BLEU (CITYRADIO DE PARIS)	Nombre de communiqués	378	492
	Volume annuel	3 h 09	4 h 06
LE MOUV	Nombre de communiqués	33	140
	Volume annuel	21 min 30	1h 15

Source : Radio France

¹ - CD, livres, CDRom, DVD/vidéo en coédition, collections Radio France (Ocora, MFA, tempéraments...) services télématiques, kiosques téléphoniques, services sur le réseau informatique Internet (services de téléchargement..).

6- Audiences

(cf. annexe 9)

1. Audiences nationales

1.1. – Audiences de semaine (lundi – vendredi)

- Ensemble du groupe Radio France ¹

En 2004, l'audience cumulée moyenne ² du groupe Radio France s'est élevée à 27 % contre 28,4 % en 2003, accusant un repli de 1,4 point par rapport à l'année précédente.

	2004 (1)	Rappel 2003 (2)	Evolution 2003/2004
Ensemble des stations de Radio France	27,0 %	28,4 %	- 1,4
France Inter	10,3 %	11,0 %	- 0,7
Europe 1	9,8 %	9,6 %	+ 0,2
RTL	12,0 %	12,1 %	- 0,1
France Info	9,8 %	10,8 %	- 1
France Bleu	6,8 %	6,8 %	=
France Musiques	1,7 %	1,9 %	-0,2
Radio Classique	1,1 %	1,1 %	=
France Culture	1,2 %	1,3 %	- 0,1
Le Mouv'	1,2 %	ND	

(1) 1% = 498 320 personnes âgées de 13 ans et plus

(2) 1% = 495 820 personnes âgées de 13 ans et plus

Cette situation s'explique pour l'essentiel par une baisse sensible des audiences de France Info (-1 point) et de France Inter (- 0,7 point) au cours de cette exercice.

En tout état de cause, avec respectivement une moyenne de 10,3 % et de 9,8 %, France Inter et France Info occupent le 3^{ème} et le 4^{ème} rang des radios, derrière NRJ qui a gagné 0,1 point en un an (12,4 % contre 12,3 % en 2003) et RTL dont l'audience est restée stable par rapport à 2003 (12,0 %).

France Info se retrouve par ailleurs à égalité avec Europe 1 qui a progressé de 0,2 point en un an (9,8 % contre 9,6 % en 2003).

Avec 6,8 %, l'audience du réseau des radios locales (43 stations décentralisées) est restée stable.

France Musiques et France Culture, qui enregistrent respectivement une audience cumulée sur l'année de 1,7 % et 1,2 %, affichent un léger recul de 0,2 et 0,1 point par rapport à l'année précédente.

¹ - Rappel : FIP, France Inter, France Info, France Bleu, France Musiques, France Culture, le Mouv', Hector.

² - Audience moyenne établie à partir des 4 enquêtes annuelles *Médiamétrie 75000+* (janvier-mars /avril-juin/septembre-octobre/novembre-décembre) portant sur la semaine (lundi – vendredi).

1.2. – Audience de fin de semaine (samedi-dimanche)

En fin de semaine, l'audience cumulée moyenne recueillie sur l'année par le groupe Radio France n'a atteint que 22,5 % contre 23,5 % en 2003 (soit une perte de 1 point par rapport à l'année précédente).

	2004 (1)	Rappel 2003 (2)	Evolution 2003/2004
Ensemble des stations de Radio France	22,5 %	23,5 %	- 1,0
France Inter	8,4 %	9,2 %	- 0,8
<i>Europe 1</i>	7,5 %	7,6 %	- 0,1
<i>RTL</i>	9,3 %	9,9 %	- 0,6
France Info	7,5 %	8,4 %	- 0,9
France Bleu	5,9 %	5,5 %	+ 0,4
France Musiques	1,5 %	1,5 %	=
<i>Radio Classique</i>	0,9 %	0,9 %	=
France Culture	1,2 %	1,2 %	=
Le Mouv'	1,0 %	NC	

(1) 1% = 498 320 personnes âgées de 13 ans et plus

(2) 1% = 495 820 personnes âgées de 13 ans et plus

Cette baisse sensible de l'audience du groupe en fin de semaine est principalement due au recul des audiences de France Info (- 0,9 point) et de France Inter (- 0,8 point).

Seule, l'audience du réseau France Bleu apparaît en augmentation par rapport à l'exercice précédent (+ 0,4 point).

1.3- Durée d'écoute (lundi – vendredi / samedi-dimanche)

En terme de durée d'écoute, le groupe Radio France a enregistré au cours de cet exercice une moyenne de 116 minutes en semaine (121 minutes en 2003) et de 111 minutes en fin de semaine (114 minutes en 2003).

Il est à noter que la diminution observée du temps d'écoute en semaine (- 5 min) et en fin de semaine (- 3 min) a affecté l'ensemble des stations du groupe.

2. Audiences locales

▪ Audiences du réseau multivilles « le Mouv' »

D'après les enquêtes Médiamétrie – Médialocales portant sur les 13 ans et + (lundi-vendredi), l'audience du Mouv' a augmenté à Lyon (5,9 % contre 3,7 % en 2003, soit un gain de 25000 auditeurs) et à Marseille (3,5 % contre 1,8 % en 2003, soit 16300 auditeurs supplémentaires). Si l'audience de la station jeune s'est maintenue à Lille, Nantes et Toulouse, elle a en revanche progressé à Clermont-Ferrand, Dijon et Rennes.

En Ile-de-France (enquêtes Médiamétrie 75000+) elle a progressé de 0,3 point (1,1 % soit 105.000 auditeurs pour la période janvier-décembre 2004 contre 0,8 % soit 71 000 auditeurs pour la période janvier-décembre 2003). La durée d'écoute moyenne par auditeur s'est établie à 54 minutes (61 minutes en 2003).

▪ **Ensemble du groupe Radio France en Ile-de-France**

Avec 26,9 % contre 29,7 % en 2003, l'audience cumulée moyenne¹ recueillie par le groupe Radio France sur la zone de forte concurrence que constitue la région parisienne enregistre une baisse sensible par rapport à l'année précédente (- 2,8 points).

Cette chute d'audience concerne principalement France Info (- 2,1 points), mais elle touche également France Inter (- 0,7 point), FIP (- 0,6 point) et, dans une moindre mesure, France Musiques (- 0,3 point) et France Culture (- 0,2 point).

	2004 (1)	Rappel 2003 (2)	évolution 2003/2004
Ensemble des stations de Radio France	26,9 %	29,7 %	- 2,8
France Inter	11,8 %	12,5 %	- 0,7
<i>Europe 1</i>	12,2 %	12,7 %	- 0,5
<i>RTL</i>	14,2 %	14,1 %	+0,1
France Info	12,6 %	14,7 %	- 2,1
France Musiques	1,7 %	2,0 %	- 0,3
<i>Radio Classique</i>	2,4 %	2,8 %	- 0,4
FIP	2,0 %	2,6 %	-0,6
France Culture	1,5 %	1,7 %	-0,2
France Bleu	1,0 %	NC	

(1) 1% = 92 120 personnes âgées de 13 ans et plus

(2) 1% = 91 620 personnes âgées de 13 ans et plus

¹ - Audience moyenne établie à partir des 3 enquêtes annuelles *Médiamétrie 75000+* (janvier-mars/avril-juin/ septembre-décembre) portant sur la semaine (lundi-vendredi).